

# Histoire de Neuville près Sées

Je vous invite à découvrir les documents collectés pour la plupart à la bibliothèque Nationale de France « Gallica », pour d'autres sur le site de Google livres. Quelques documents sur des événements plus récents sont prélevés sur des sites nommés ou blogs également révélés. Merci à Madame Martine Guérin pour son concours.

L'ensemble de ce document est donc libre de tout droits. Il est bien sur gratuit, et il est souhaitable qu'il soit diffusé largement à toute personne souhaitant s'intéresser à l'histoire de Neuville près Sées. L'histoire est un bien commun que nos ancêtres ont construit, elle est donc notre histoire à tous.

Il est souhaitable que le présent document soit complété, amandé, il suffit de me contacter

« [robi61@wanadoo.fr](mailto:robi61@wanadoo.fr) »

*Roger Bignon*

*Janvier 2016*

*Mise à jour: Janvier 2023*



# Neuville-près-Sées

Neuville-près-Sées est une ancienne commune française, située dans le département de l'Orne en région Normandie, devenue le 1<sup>er</sup> janvier 2016 une commune déléguée au sein de la commune nouvelle de

Elle est peuplée de 147 habitants

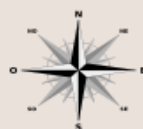
## Communes limitrophes de Neuville-près-Sées<sup>2</sup>

Chailloué

Godisson

Godisson,  
Saint-Léonard-des-Parcs

Chailloué



Saint-Léonard-des-Parcs

Sées

Sées, Aunou-sur-Orne

Aunou-sur-Orne

## Histoire

En 1821, Neuville-près-Sées (330 habitants) absorbe Montrond (101 habitants)<sup>3</sup> au nord-est de son territoire.

## Politique et administration

### Liste des maires successifs

Période		Identité	Étiquette	Qualité
juin 1995	mars 2014	Paul Godefroy	SE	Agriculteur
mars 2014 <sup>4</sup>	en cours	Martine Guérin	SE	Assistante familiale

*Les données manquantes sont à compléter.*

Le conseil municipal est composé de onze membres dont le maire et deux adjoints

## Démographie

En 2013, la commune comptait 147 habitants. L'évolution du nombre d'habitants est connue à travers les recensements de la population effectués dans la commune depuis 1793. À partir du XXI<sup>e</sup> siècle, les recensements réels des communes de moins de 10 000 habitants ont lieu tous les cinq ans, contrairement aux autres communes qui ont une enquête par sondage chaque année<sup>Note 2, Note 3</sup>. Neuville-près-Sées a compté jusqu'à 426 habitants en 1836, mais les deux communes de Neuville-près-Sées et Montrond, fusionnées en 1821, totalisaient 485 habitants en 1800 (respectivement 323 et 162)

## Célébrités de Neuville

Monsieur Auguste Loutreuil bienfaiteur pour l'agriculture. Une rue de Sées porte son nom

### Un peu d'Histoire

Neuville est la commune de naissance d'Auguste Loutreuil, grand serviteur de l'agriculture, né au lieu-dit Rangouyé, devenu le Rocher. Là où son père était maréchal-ferrant. Paul Godefroy est passionné d'Histoire.

## L'enseignement agricole à Sées raconté ... de 1900 à 2010

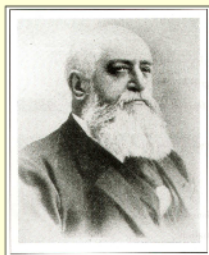
### Historique du Lycée Agricole Auguste Loutreuil



Réalisé par Géraldine Ripaux, Véronique Davoust et Michel Chevallier avec la collaboration des étudiants du BTSA SER 1ère année.

### 1992

Le Lycée agricole de Sées est dénommé le 12 décembre :  
Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole,  
**LEGTA Auguste Loutreuil**



Auguste Tranquille Loutreuil (1833-1911)

*Né à la Chapelle-Près-Sées, il a surtout travaillé en Russie comme comptable dans une société chargée de mettre en place le chemin de fer. Attaché à sa région, il finance le développement agricole ornaïs. Il crée notamment la Société d'Agriculture de l'Orne.*

### 1993

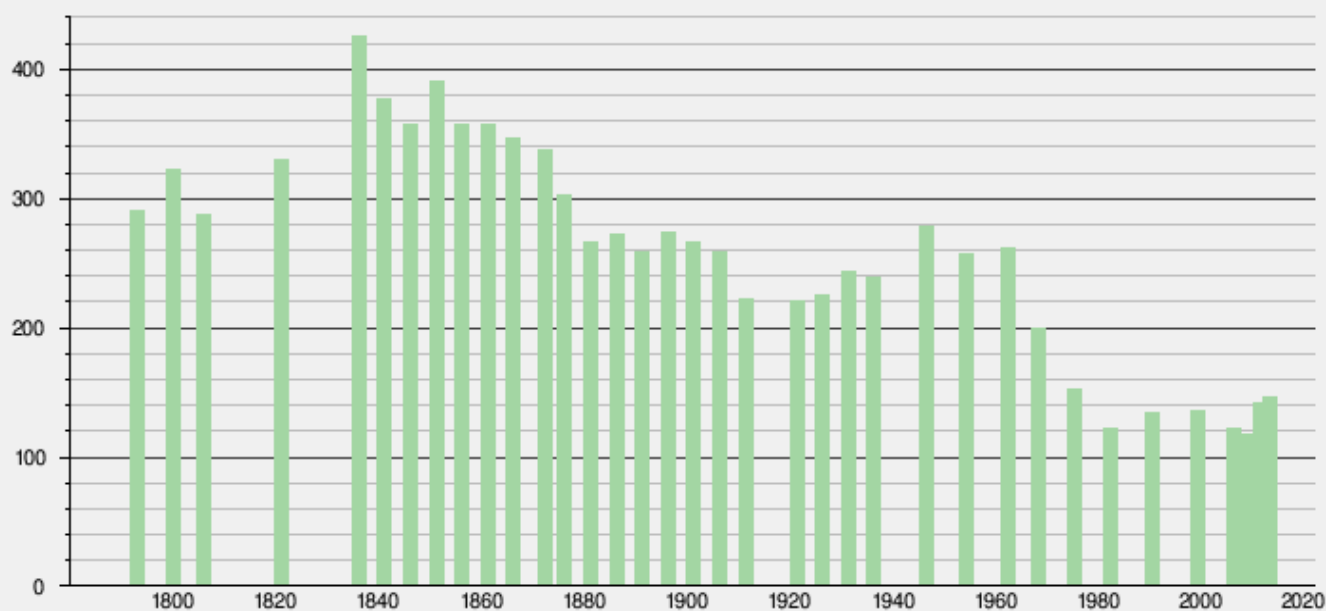
Ouverture du BTSA Gestion et Protection de la Nature,  
option *Gestion des Espaces Naturels*

## Évolution de la population [modifier]

<b>1793</b>	<b>1800</b>	<b>1806</b>	<b>1821</b>	<b>1836</b>	<b>1841</b>	<b>1846</b>	<b>1851</b>	<b>1856</b>
290	323	288	330	426	377	357	390	357
<b>1861</b>	<b>1866</b>	<b>1872</b>	<b>1876</b>	<b>1881</b>	<b>1886</b>	<b>1891</b>	<b>1896</b>	<b>1901</b>
358	347	338	303	266	272	259	274	267
<b>1906</b>	<b>1911</b>	<b>1921</b>	<b>1926</b>	<b>1931</b>	<b>1936</b>	<b>1946</b>	<b>1954</b>	<b>1962</b>
259	222	220	225	244	239	278	257	262
<b>1968</b>	<b>1975</b>	<b>1982</b>	<b>1990</b>	<b>1999</b>	<b>2006</b>	<b>2008</b>	<b>2011</b>	<b>2013</b>
200	153	122	134	136	122	118	142	147

De 1962 à 1999 : [population sans doubles comptes](#) ; pour les dates suivantes : [population municipale](#).  
(Sources : Ldh/EHESS/Cassini jusqu'en 1999<sup>5</sup> puis Insee à partir de 2004<sup>6</sup>.)

## Histogramme de l'évolution démographique



Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee.

## Lieux et monuments

- Église Saint-Rémy de Neuville.

[Chapelle Saint-Paterne de Montrond](#), faisant l'objet d'une inscription au titre des [Monuments historiques](#) depuis le 27 septembre 1979<sup>7</sup>. Une [Vierge à l'Enfant](#) du [XV<sup>e</sup> siècle](#) est classée à titre d'objet.

## Economie

Neuville est une commune rurale de tradition agricole où l'élevage et la production de lait est prépondérante. L'élevage des chevaux de course est aussi bien représentée, les prairies de Montrond étant favorables aux chevaux.

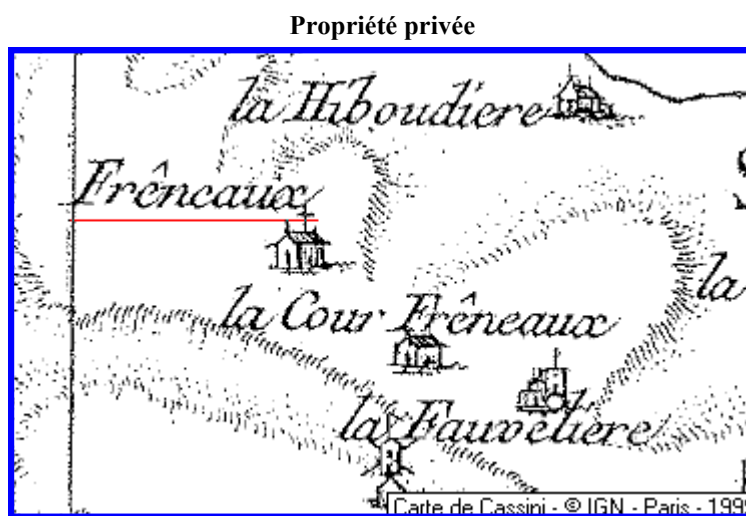
Cet évènement concerne aussi Neuville

## Département de l'Orne

Fresneaux (61)

Maison du Temple de Fresneaux

Département: Orne, Arrondissement: Alençon, Canton: Sées, Commune: Aunou-sur-Orne - 61



Localisation: Maison du Temple de Fresneaux

Le premier, ou l'un des premiers dons de terre, effectué par Jean l'Anglais, est confirmé par Enguerran de Fresneaux en mars 1207 (n.s.). La superficie du bien cédé, 4 acres et demie, est mentionnée dans l'acte par lequel le seigneur principal, Pierre de Neuphe, seigneur de Fresneaux, confirme à son tour la donation. La même année, Raoul Labbé, bourgeois de Sées, abandonne aux Templiers 16 acres de terre en trois pièces qu'il possédait sur la paroisse de Neuville.

Deux ans plus tard, Renault et Hubert de Monthieux donnent à leur tour aux chevaliers 12 acres et demie situées dans la paroisse d'Aunou, entre le monastère de la dite paroisse et l'Orme de Monthieux. Ils cèdent également au Temple une demi-acre de pré. Enguerran de Fresneaux, le seigneur dominant, confirme au bas de l'acte le don de ces terres qui mouvaient de son fief.

Ce sont encore, en 1210, 1 acre dans le champ de la Fauvelière abandonnée par Robert Aubert et 3 acres dans la paroisse d'Aunou, « juxta clausum Templi », données par Enguerran de Fresneaux. Dès cette année 1210 a lieu un premier échange entre ce même Enguerran de Fresneaux et les Templiers; ceux-ci lui abandonnent 7 vergées de terre qu'ils détenaient dans la paroisse d'Aunou, contre 7 autres vergées qu'Enguerran possédait « juxta domum Templi. »

Si les Templiers de Fresneaux reçoivent d'autres biens fonciers après 1210, il est cependant certain que l'essentiel de leur domaine est en place à cette date. La phase des échanges, qui commence alors, en est la preuve: il s'agit non plus de créer le temporel, mais de l'organiser. D'autre part les expressions « juxta clausum Templi, juxta domum Templi », prouvent également que, dès cette époque, des bâtiments existaient sur le site de la commanderie entourés d'une haie ou d'une palissade que doublait peut-être un fossé.

En 1288, les Templiers firent mesurer les terres de leurs commanderies de Fresneaux et de Louvigny et, l'année suivante, ils établirent la liste des cens et rentes perçus par ces deux maisons. Le terrier et le censier ainsi constitués offrent sur l'économie domaniale du Temple à la fin du XIIIe siècle des informations d'une précision inhabituelle pour cette période du Moyen Age.

La superficie totale des terres de la commanderie était, en 1288, de 232 acres et demie, soit environ 190 h 14.

**Sources: Michel Miguet, Les Templiers et Hospitaliers en Normandie. Edition du CTHS, 1995.**



### **Maison du Temple de Fresneaux**

Ancienne commanderie du Temple, située non loin de Sées dans la paroisse d'Aunou. Cette maison devait son origine à un seigneur du lieu, du nom d'Hugues de Fresneaux. Son fils, Enguerran de Fresnals, par ses lettres du mois de mars 1206, ratifia et confirma pour le salut de son âme à Dieu et aux frères de la chevalerie du Temple de Salomon, la libre possession de la terre qu'Hugues de Fresneaux leur avait accordée pour l'établissement de leur maison.

Le même Enguerran, par d'autres lettres de l'année 1209, confirma, toujours en sa qualité de seigneur dominant, et amortit la donation faite aux Templiers par Guillaume et Hubert de Monthioux, « de Monte Tiout », de douze acres et demi de terre dans la paroisse d'Aunou, « in parochia de Alnou », situés entre l'église du lieu et l'Orme de Monthioux.

L'année suivante, en 1210, il fut encore donné par Enguerran aux Templiers, des terres dans la même paroisse, situées partie à la Fauvelière, « ad Faveleriam », partie touchant à la maison du Temple de Fresneaux, « juxta domum Templi apud Fresnals »

Une charte de l'évêque de Sées, de l'année 1211, confirma en faveur des frères du Temple, la donation qu'un seigneur Guillaume de Neuville, « de Nova villa », leur avait faite de terres sur le territoire du dit Neuville (Neuville-près-Sées), près de la Mare-Harpin, à Orgeval et à la Vallée de Jean, « apud vallem Johanis »

En 1274, nous trouvons un chevalier nommé Olivier de Moulins, « de Molins », à qui appartenait le fief de Fresneaux dans le diocèse de Sées, « feodum de Fresnellis Sagiensis diocesis », confirmer aux Templiers tous les biens qu'ils possédaient dans l'étendue de son fief, avec droit par eux d'y acquérir tous ceux qu'ils voudraient par la suite.

Un mesurage que les Templiers firent faire en 1288 de leur domaine de Fresneaux, constate qu'il comprenait 194 acres de terre, en plusieurs parties, aux lieux dits: près du Temple, au Bois-Cornet, à la Glissière, à la Mare-David, au chemin de Sées, au-dessous du Moulin, dans la Vallée, au chemin de Monthioux, à « Polesgrue », à « Leffengerez », aux « Undréiz », aux Longues-Raies, aux « Usleiz », aux Mares-Jumelles « ad Maras Gemellas », à l'Ormeau-Fouché, au Pré-Bernoul, à la Vallée-Jean, à la Mare-Harpin, à Orgeval, au Buat, à la Mare-Jeannet, à la « Jonchie », au chemin de « Formens », à Senele, à l'Ormeau « apud Lormel », et à la Grippe.

La maison de Fresneaux était située sur le chemin qui conduisait au Gué-Preuvost. Elle avait une chapelle qui était sous l'invocation de saint Marc et de saint Barthélémy.

Le Commandeur avait, dans son domaine de Fresneaux, la haute, moyenne et basse justice. Il jouissait alternativement avec le marquis de Courtomer, du droit de présentation à la cure de Saint-Victor de Brullemail.

**Sources: les commanderies du Grand-Prieuré de France - Eugène Mannier - Paris, Aubry et Dumoulin, 1872 (Paris)**

*Commentaires: Après la dissolution des templiers, le lieu fut occupé par les hospitaliers de l'ordre de Malte*

*Aujourd'hui la chapelle encore existante serait dans l'emprise du domaine du haras de Fresneaux*

*Les templiers étaient des soldats de l'église, (sorte de milice) ils étaient utilisés pour les expéditions lointaines dénommées «les croisades» afin de conquérir et christianiser les nouvelles conquêtes, de maintenir aussi libre que possible la route de l'Europe à Jérusalem.*

## LOUVIGNY

La terre seigneuriale de Louvigny dépendait de l'ancienne commanderie du Temple, située à Fresneaux en la paroisse d'Aunou-sur-Orne; elle fut comprise dans les biens des Templiers attribués en 1311, par le Concile de Vienne, aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem et réunie environ trois siècles plus tard à la commanderie de Villedieu-le-Bailleul (1).

La maison de Fresneaux devait son origine à un seigneur du lieu, du nom de Hugues de Fresneaux. Son fils, Enguerran de *Fresnals*, par ses lettres du mois de mars 1206, ratifia et confirma, pour le salut de son âme, à Dieu et aux frères de la chevalerie du Temple de Salomon, la libre possession de la terre que Hugues de Fresneaux leur avait accordée pour l'établissement de leur maison.

Le même Enguerran, par d'autres lettres de l'année 1209 confirma, toujours en sa qualité de seigneur dominant, et amortit la donation faite aux Templiers par Guillaume et Hubert de Monthioux, de *Monte-Tiout*, de douze acres et demi de terre dans la paroisse d'Aunou, *in parochiâ de Alnou*, situés entre l'église du lieu et l'Orme de Monthioux (2).

L'année suivante, en 1210, il fut encore donné par Enguerran aux Templiers, des terres dans la même paroisse, situées partie à la Fauvelière, *ad Faveleriam* (3), partie touchant à la maison du Temple de Fresneaux, *justa domum Templi apud Fresnals*.

Une charte de l'évêque de Séez, de l'année 1211, confirma en

(1) Voir : *Les Commanderies du Grand-Prieuré de France*, d'après les documents inédits conservés aux archives nationales à Paris, par E. Manner. Paris, Aubry et Dumoulin, 1892, gr. in. 8° XXXVI et 808 pages.

(2) Monthioux, commune d'Aunou-sur-Orne.

(3) La Fauvelière, entré Aunou et Fresneaux ; carte de Cassini.



faveur des frères du Temple, la donation qu'un seigneur, Guillaume de **Neuville**, de *Nova villa*, leur avait faite de terres sur le territoire dudit **Neuville**, près de la Mare-Harpin, à Orgeval et à la vallée de Jean, *apud vallem Johannis*.

En 1274, nous trouvons un chevalier nommé Olivier de Moulins, de *Molins*, à qui appartenait le fief de Fresneaux dans le diocèse de **Sées**, *feodum de Fresnellis sagiensis diocesis*, confirmer aux Templiers tous les biens qu'ils possédaient dans son fief, avec droit par eux d'y acquérir tous ceux qu'ils voudraient par la suite.

Un mesurage que les Templiers firent faire en 1288 de leur domaine de Fresneaux, constate qu'il comprenait 194 acres de terre, en plusieurs parties, aux lieux dits : près du Temple, au Bois-Cornet, à la Glissière, à la Mare David, au chemin de **Sées**, au-dessous du Moulin, dans la Vallée, au chemin de Monthioux, à *Polesgrue*, à *Leffengerez*, aux *Undréiz*, aux Longues-Races, aux *Usléiz*, aux Mares-Jumelles (*ad Maras Jemellas*) à l'Ormeau-Fouché, au **Pré-Bernail**, à la Vallée-Jean, à la Mare-Harpin, à Orgeval, au Buat, à la Mare-Jeannet, à la *Jouchie*, au chemin de *Formens*, à *Senela*, à l'Ormeau (*apud Lormel*) et à la Grippe.

La maison de Fresneaux était située sur le chemin qui conduisait au Gué-Preuvost. Elle avait une chapelle qui était sous l'invocation de saint Marc et de saint Barthelemy.

Le Commandeur avait, dans son domaine de Fresneaux, la haute, moyenne et basse justice. Il jouissait alternativement avec le marquis de Courtomer, du droit de présentation à la cure de Saint-Victor de Brullemail.

La terre de Fresneaux rapportait, en 1517, 30 livres ; en 1629, 240 livres ; en 1757, 1.000 livres ; en 1783, 1.600 livres (1).

M. Mannier, auquel nous empruntons ce chapitre, rapporte que le seul titre concernant la terre seigneuriale de Louvigny est une charte de 1258, par laquelle les nommés Herbert et Jean Cham, Raoul Hurel et autres, vendirent aux frères de la chevalerie du Temple de Salomon, un bois qu'ils avaient dans la paroisse de Ferrières, *in parochiâ Ferrariis*, lequel bois se

(1) Anciens commandeurs de Fresneaux : 1372, Fr. Guillaume Lefebvre ; 1376, Fr. Nicole Thomas.

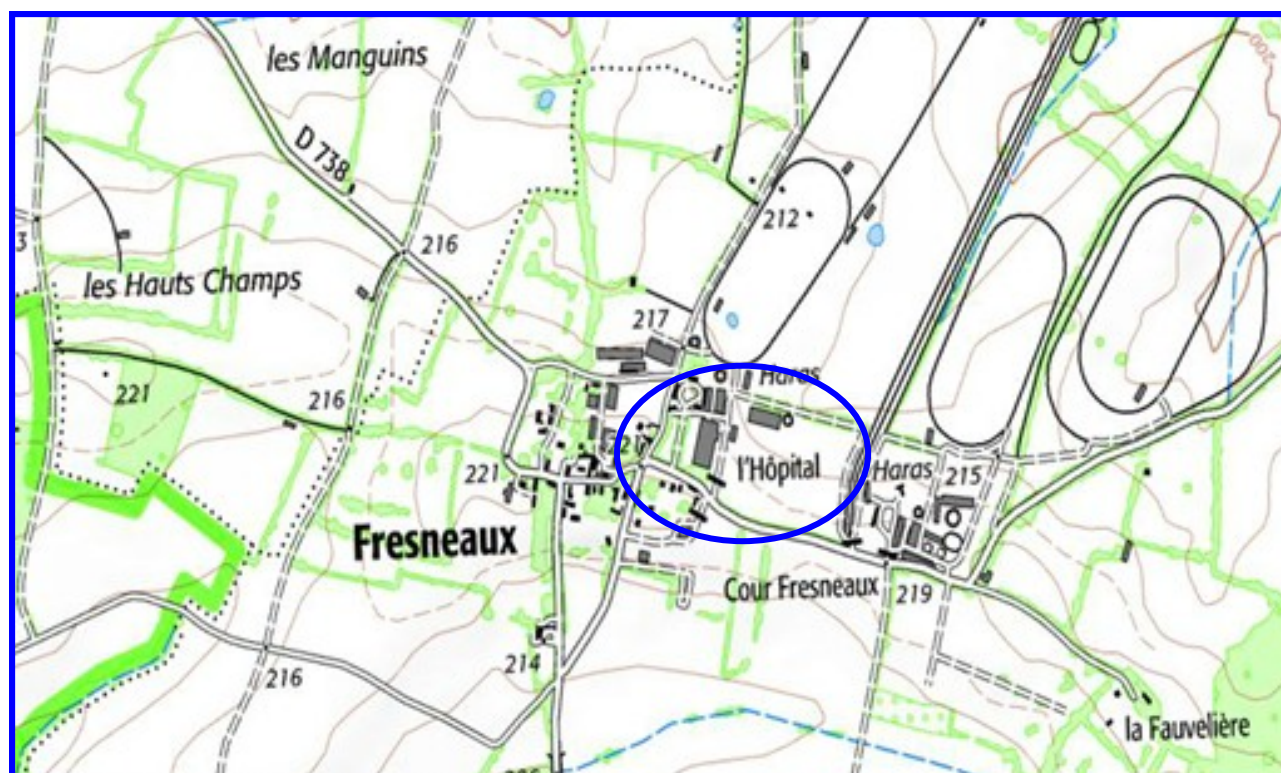
nommait le Bois-Auborne, touchant à celui du Roi, appelé les *Chyeses*, et tenant au chemin conduisant de la Haie des Forges au Bois d'Héduin de Beuverie, de *Beveria*, en s'étendant depuis les *Chyeses* jusqu'au ruisseau de la Haie des Forges et jusqu'à la Haie du bois de Saint-Vandrille.

La terre de Louvigny comprenait une maison à usage de ferme sur le grand chemin de Mortagne au Merlerault, et 170 acres de terre en labour et bois en plusieurs parties, nommées le Parc de Louvigny, le Plessis, les Saucières et les Grands-Champs, traversés par quatre chemins : celui de Moulins à Gasprée ; le second, de Courtomer à Chauffour ; le troisième, de Ferrière au Merlerault ; et le quatrième, de Saint-Vandrille à Brullemail.

Le Commandeur avait toute justice, haute, moyenne et basse dans sa terre de Louvigny, dont le revenu était, en 1771, de 650 livres ; et en 1783, de 700 livres.

En 1789, le Grand-Prieuré de France possédait 53 commanderies, parmi lesquelles Villedieu-les-Bailleul et ses membres Fresneaux et Louvigny. La Révolution s'en empara. L'île de Malte tomba elle-même au pouvoir de Bonaparte lorsque ses armées se rendaient en Egypte.

## Image de templiers

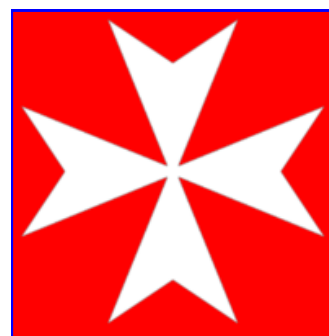


Pour en savoir plus sur les Templiers et l'ordre de Malte, lire le document suivant réalisé par les membres de Généawiki



## Ordre de Malte

### De Jérusalem à Rhodes



#### Les origines

L'origine de l'Ordre se trouve au monastère Sainte-Marie-des-Latins fondé à Jérusalem au milieu du XI<sup>e</sup> siècle par des marchands amalfitains. Le Supérieur, Gérard Tenque, crée vers 1080 à côté de son monastère un « hôpital » (ou hospice) dédié à Saint-Jean. Son rôle est d'accueillir et de soigner les chrétiens venus accomplir un pèlerinage en Terre Sainte, mais en ce temps là, Jérusalem est sous domination musulmane.

#### Organisation de l'Ordre

Il faudra attendre la première Croisade en 1099 pour que la ville passe sous la domination chrétienne. Cette prise, voulu par le pape Urbain II, renforce de façon importante l'insécurité dans la région, et c'est pourquoi, les frères hospitaliers, reconnus comme ordre monastique le 15 février 1113 par le pape Pascal II, deviennent rapidement après leur fondation un ordre militaire, le deuxième en Terre Sainte après les Templiers. Raymond du Puy, Grand Maître de l'Ordre entre 1119 et 1160, se chargea de cette transformation en le structurant en trois classes : les "bellatores" (guerriers) c'est à dire les militaires constituèrent la première classe, les "sacerdotes" (religieux) le second tandis qu'il regroupa les "laboratores" (travailleurs, c'est à dire les autres) au sein d'une troisième classe. L'Église protesta un temps contre la militarisation de l'Ordre en lui rappelant que son premier devoir était de secourir les pauvres et les malades ; mais après la prise de Jérusalem en 1187 par Saladin, on s'accommoda de cette solution. Les membres de l'Ordre prirent comme cri de guerre : Saint-Jean, Saint-Jean !

Sur la demande de Raymond du Puy, le pape Innocent II attribue aux Hospitaliers le drapeau rouge à croix blanche en 1130 pour les différencier des Templiers qui portent la croix rouge sur fond blanc. Mais il faudra attendre la parution en 1496 des principes de l'Ordre pour que la forme de la croix à quatre branches bifides trouvent une signification spirituelle à travers les huit béatitudes du Christ. Avant cette date, les différentes illustrations montrent une croix pattée, potencée ou encore simple.

Hospitaliers et Templiers jouent alors, et ce jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, un rôle de premier plan sur l'échiquier politique du royaume de Jérusalem. En 1137, ils reçoivent de Foulques Ier, roi de Jérusalem, la garde de la forteresse de Bath-Gibelin ; en 1142 celle du Krak des Chevaliers. Leur structure militaire et leurs places fortes ont fait des Hospitaliers une armée très efficace, mais n'hésitant pas à s'ingérer dans la conduite du royaume, formant à la cour un véritable « parti de la guerre ». Parti de la guerre qui s'oppose aux « poulains » ces seigneurs francs nés en Terre Sainte, et plus favorables à une entente avec les musulmans.

La puissance de l'Ordre vient avant tout de ses possessions en Occident. En effet, sa double vocation, militaire et monastique, lui attire les faveurs de l'aristocratie, qui se sent plus proche de ces moines-chevaliers que des institutions ecclésiastiques. Cela est particulièrement frappant dans le Midi de la France et dans la péninsule ibérique. Le roi Alphonse Ier d'Aragon va jusqu'à laisser le tiers de son royaume aux ordres militaires à sa mort en 1134 ! Ces dons qu'ils reçoivent en Occident, les Hospitaliers les organisent en commanderies, elles-mêmes regroupées en prieurés, puis en grands prieurés, dont les chefs, les prieurs, répondent directement au grand-maître, chef suprême de l'Ordre. Ces commanderies, gérées par des frères trop âgés pour combattre, envoient en Terre Sainte les subsides nécessaires à la poursuite de la lutte contre les musulmans.

Il faudra attendre 1206 pour que paraissent les premiers statuts officiels et connus de l'Ordre : en accord avec la division en trois ordres de la société médiévale, ils fixèrent sur le papier les trois classes suivantes :

1. ceux qui combattent, chevaliers nobles et sergents roturiers.
2. ceux qui prient, les chapelains

1. ceux qui travaillent, les frères servants

C'est évidemment parmi les chevaliers que se recrutent les responsables de l'Ordre, commandeurs, prieurs et grand-maître. Tous ces frères sont soumis aux vœux religieux à la différence des confrères, chevaliers qui se joignent temporairement à l'Ordre ou font promesse de s'y joindre à l'article de la mort, pour bénéficier ainsi de sa protection spirituelle tout en menant une vie laïque. Les Hospitaliers doivent, en plus de leur action militaire, se consacrer également aux soins des malades, entretenir des hôpitaux en Terre Sainte et en Occident et accueillir les pèlerins. Dans les périodes mouvementées des XII<sup>e</sup> siècle et XIII<sup>e</sup> siècle, c'est pourtant la fonction militaire qui prend le dessus, au moins pour la Terre Sainte.

## France

- **Grand-Prieuré de France**
- Bailliage de la Morée
- Chef-Lieu : Commanderie de Saint-Jean-de-Latran à Paris
- Bailliage de la Trésorerie

## Chypre

L'Ordre suit les vicissitudes des États latins de Terre Sainte et leur recul progressif vers la côte. En 1291 la dernière ville chrétienne de Terre Sainte, Acre, défendue par les Templiers et les Hospitaliers, tombe. Le maître Hospitalier, Guillaume de Villiers est gravement blessé lors de la bataille. À la différence du Temple, qui se réorganise en Occident, l'Ordre se replie vers Chypre où se trouve le roi titulaire de Jérusalem, Henri II de Lusignan, qui voit d'ailleurs d'un mauvais œil venir s'installer en son royaume une organisation aussi puissante. Là, l'Ordre se réorganise en 1301 en instaurant une structure élaborée pour ses possessions en Occident: les Langues. Ces Langues sont des groupements régionaux de grand prieurés, eux-mêmes regroupements de commanderies. Elles sont au nombre de huit :

- Provence : tout le midi de la France en plus de la Provence, avec deux grands prieurés, Toulouse et Saint-Gilles ;
- Auvergne : tout le centre de la France, un seul grand prieuré, celui de Bourgneuf ;
- France : le seul nord de la France, avec les grands prieurés d'Aquitaine (siège à Poitiers), de Champagne et de France ;
- Espagne : toute la péninsule ibérique, avec les grands prieurés d'Amposta ou d'Aragon, de Catalogne, de Castille et León, de Navarre et de Portugal, subdivisés en 1462 en Langue d'Aragon avec Amposta, la Catalogne et la Navarre, et en Langue de Castille avec la Castille et León et le Portugal ;
- Italie : avec les grands prieurés de Messine, de Barletta, de Capoue, de Rome, de Pise, de Lombardie et de Venise ;
- Angleterre : toutes les Îles britanniques avec les grands prieurés d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande ;
- Allemagne avec les grands prieurés de Bohême, de Danemark, de Haute-Germanie, de Basse-Germanie, de Hongrie, de Pologne et de Suède.



Chacune est dirigée par un pilier, plus tard appelé bailli, qui possède également un des grands offices de l'Ordre. Ainsi, le pilier de Provence est grand commandeur, second du grand-maître, celui d'Auvergne maréchal, commandant l'armée, celui de France, grand hospitalier, gérant les activités charitables de l'Ordre, celui d'Espagne (après 1462, celui d'Aragon) est drapier, ayant la charge des vêtements pour les frères et les malades, celui d'Italie, amiral de la flotte et celui d'Angleterre turcopolier, c'est-à-dire commandant des troupes légères. Le pilier d'Allemagne n'a pas de grand office. Après 1462, le pilier de Castille est grand chancelier. Cette administration, exemplaire pour l'époque, permet à l'Ordre de tirer un grand profit de ses possessions en Occident et d'entretenir l'espoir d'une reconquête de la Terre Sainte.

## Rhodes

Entre 1307 et 1310 l'Ordre, dont la rivalité avec le roi de Chypre ne cesse de s'accroître, conquiert l'île de Rhodes, nominalement byzantine, qui devient son nouveau siège. De leur position insulaire, les Hospitaliers développent une grande flotte, qui fait leur réputation. Leur richesse s'accroît encore par le transfert des biens des Templiers en 1312. L'Ordre, qu'on commence à appeler « de Rhodes » transforme son action militaire vers la guerre de course, alors peu différente de la piraterie, attaquant même des bateaux chrétiens et pratiquant l'esclavage. Signe d'un enrichissement de l'Ordre en même temps que d'une conquête de souveraineté, les grands maîtres se mettent à battre monnaie à leur effigie.

Mais, parallèlement à ce contrôle maritime qu'exercent les chevaliers de Rhodes sur la mer Égée, la dynastie ottomane prend peu à peu le dessus sur l'empire agonisant de Byzance et les États latins de Grèce nés de la quatrième Croisade. En 1396, une Croisade soutenue par l'Ordre essuie un échec sanglant à Nicopolis. Après cet épisode, le sultan Bajazet Ier a les mains libres dans les Balkans. Seule sa défaite de 1402 face aux Mongols de Tamerlan sauve Rhodes. Pour l'Ordre, avec l'échec de Nicopolis, le rêve de reconquête terrestre des Lieux Saints est définitivement perdu. Les chevaliers ne peuvent plus agir que par la guerre de course en Méditerranée. En 1453 le sultan Mahomet II s'empare de Constantinople ; le grand maître Jean de Lastic se prépare à un siège. Celui-ci n'arrive pourtant qu'en 1480 et le grand maître Pierre d'Aubusson repousse à trois reprises l'assaut des troupes du pacha Misach, ancien prince byzantin converti à l'Islam, grâce à des secours en provenance de France, conduits par le propre frère du grand maître, Antoine d'Aubusson. Le siège décisif a lieu en 1522. Le sultan Soliman le Magnifique assiège pendant cinq mois la ville de Rhodes avec 200 000 hommes et ne parvient à la prendre qu'à la suite de la trahison du grand chancelier d'Amaral. Impressionné par la résistance héroïque du grand maître Philippe de Villiers de L'Isle-Adam, il accorde libre passage aux chevaliers rescapés. Emportant dans trente navires leur trésor, leurs archives et leurs reliques, dont la précieuse icône de Philerme, l'un des symboles de l'Ordre, les chevaliers quittent définitivement la Méditerranée orientale et la proximité avec le monde musulman.

## L'Ordre à Malte

### L'installation dans l'archipel

Les Hospitaliers entament en 1522 une errance de sept années qui les conduit de Crète à Nice. C'est le pape Clément VII, ancien Hospitalier, qui les héberge à Viterbe en 1529. L'empereur Charles Quint, comprenant bien l'utilité que peut avoir un ordre militaire en Méditerranée face aux avancées ottomanes (Alger) est conquis par le célèbre Barberousse en 1529), confie à l'Ordre l'archipel de Malte, dépendance du royaume de Sicile, par un acte du 24 mars 1530.

L'Ordre se retrouve aux avant-postes de la Chrétienté, mais le grand maître de Villiers de l'Isle-Adam entretient toujours l'espoir de reprendre pied à Rhodes. Ce n'est qu'à sa mort en 1534 que les Hospitaliers renoncent définitivement à l'Orient.

Face aux progrès ottomans (Tunis est pris en 1534), le borgho, principale ville de l'archipel, est fortifié.

Parallèlement aux menaces sur le nouveau siège de l'Ordre, la Réforme porte en Europe du Nord un grand coup aux possessions des Hospitaliers. Un grand nombre de commanderies sont sécularisées et certains grands prieurés cessent purement et simplement d'exister, comme ceux de Suède et de Danemark.

En 1540 le roi d'Angleterre Henri VIII supprime de facto la Langue d'Angleterre. C'est dans ce contexte difficile que l'Ordre doit faire face à la plus grande épreuve de son histoire : le « grand siège » de 1565

## Le « grand Siège »

La flotte turque qui se présente le 18 mai 1565 devant Malte compte plus de 160 galères et 30 000 hommes, face aux 800 chevaliers et 1450 soldats que le grand maître Jean Parisot de La Valette a convoqué.

Trois forts défendent la baie et le borgo :

Celui de Saint-Elme tombe le 23 juin, deux cent chevaliers y trouvent la mort. Pour démoraliser les chevaliers, le commandant ottoman, Mustapha pacha, lance dans la rade des radeaux portant les corps crucifiés de défenseurs du fort. La Valette réplique en faisant bombarder dans le camp turc les têtes des Turcs prisonniers. Les deux autres forts, Saint-Ange et Saint-Michel, tiennent bon, ainsi que l'enceinte du borgo. Les Turcs arrivent à faire une entrée dans ce dernier le 7 juin, mais sont repoussés.

La situation de l'Ordre est critique quand arrive le 7 septembre le « grand Secours », armée espagnole en provenance de Sicile.

Les Turcs sont repoussés.

## Lépante et la mainmise de l'Ordre sur la Méditerranée occidentale

Après l'échec du siège, l'Ordre se retrouve au centre des attentions des puissances catholiques européennes. En 1571, les Hospitaliers s'illustrent à la bataille de Lépante, où la flotte de la sainte Ligue, commandée par don Juan d'Autriche, détruit la flotte ottomane. Après Lépante, le danger en Méditerranée ne vient plus de la flotte de guerre ottomane mais des corsaires « barbaresques » d'Afrique du Nord. L'Ordre se lance alors dans le corso, la guerre de course, qui de contre-attaque qu'elle était à l'origine, devient vite un moyen pour les chevaliers de Malte de s'enrichir par l'arraisonnement des cargaisons mais surtout par le commerce d'esclaves, dont La Valette devient le premier centre chrétien. L'Ordre entre alors dans une période de singulières mutations : les chevaliers novices doivent à l'ordre de faire quatre « caravanes », quatre expéditions de course lors de quatre années consécutives à Malte, mais reçoivent souvent par la suite la permission de servir leur souverain d'origine. Les institutions centrales du grand magistère s'enrichissent de la course et transforment les commanderies européennes en un système de bénéfices qui permet à l'aristocratie de placer ses fils cadets, qu'elle fait souvent admettre dans l'ordre dès l'enfance afin qu'ils soient mieux placés dans la « course aux commanderies ». Ainsi, on trouve peu de chevaliers accomplissant toute leur carrière dans l'ordre, mais au contraire une rotation importante de novices venus accomplir leurs « caravanes » mais qui une fois munis d'une commanderie s'en vont servir leur roi, surtout d'ailleurs dans la marine. Les grands amiraux français des XVIIe et XVIIIe siècles, comme Coëtlogon, d'Estrées ou Suffren, sont tous des chevaliers de Malte.

## La Révolution

En 1792, la Révolution française confisque les biens français de l'ordre de Malte, comme ceux de tous les autres ordres religieux.

L'ordre perd alors les trois quarts de ses revenus.

Suite aux triomphes de Napoléon BONAPARTE en Italie, le grand maître Ferdinand de Hompesch demande au Tsar de Russie de devenir le protecteur de l'ordre.

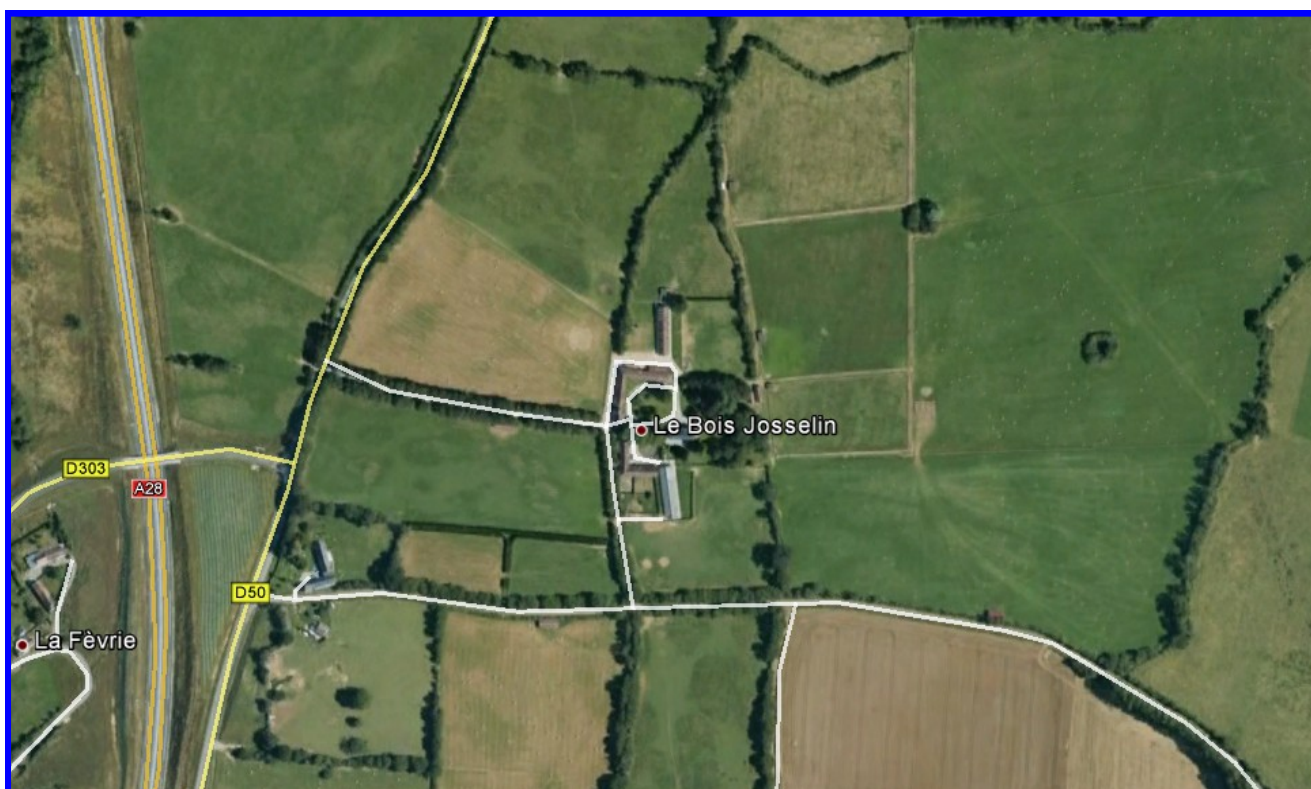
Cela ne suffit pas à protéger l'île de l'invasion française en 1798 : l'ordre est chassé et la souveraineté de Malte revient à la République française.

En 1834, l'ordre de Saint-Jean s'installe à Rome, et ce n'est qu'en 1999 que l'Ordre de Malte remet les pieds sur l'île, où la République de Malte a mis à sa disposition le fort Saint-Ange.

## Dignités

- Grand-Prieur
- Bailliage
- **Bailli** : chevalier revêtu d'une dignité qui le met au-dessus des Commandeurs, & qui lui donne le privilège de porter la Grand Croix. Il existe deux sortes de baillis :
- Bailli conventuel, il loge dans le couvent de la religion de malte
- Bailli capitulaire, dans les chapîtres provinciaux, ils ont séances, tout de suite après le grand prieur

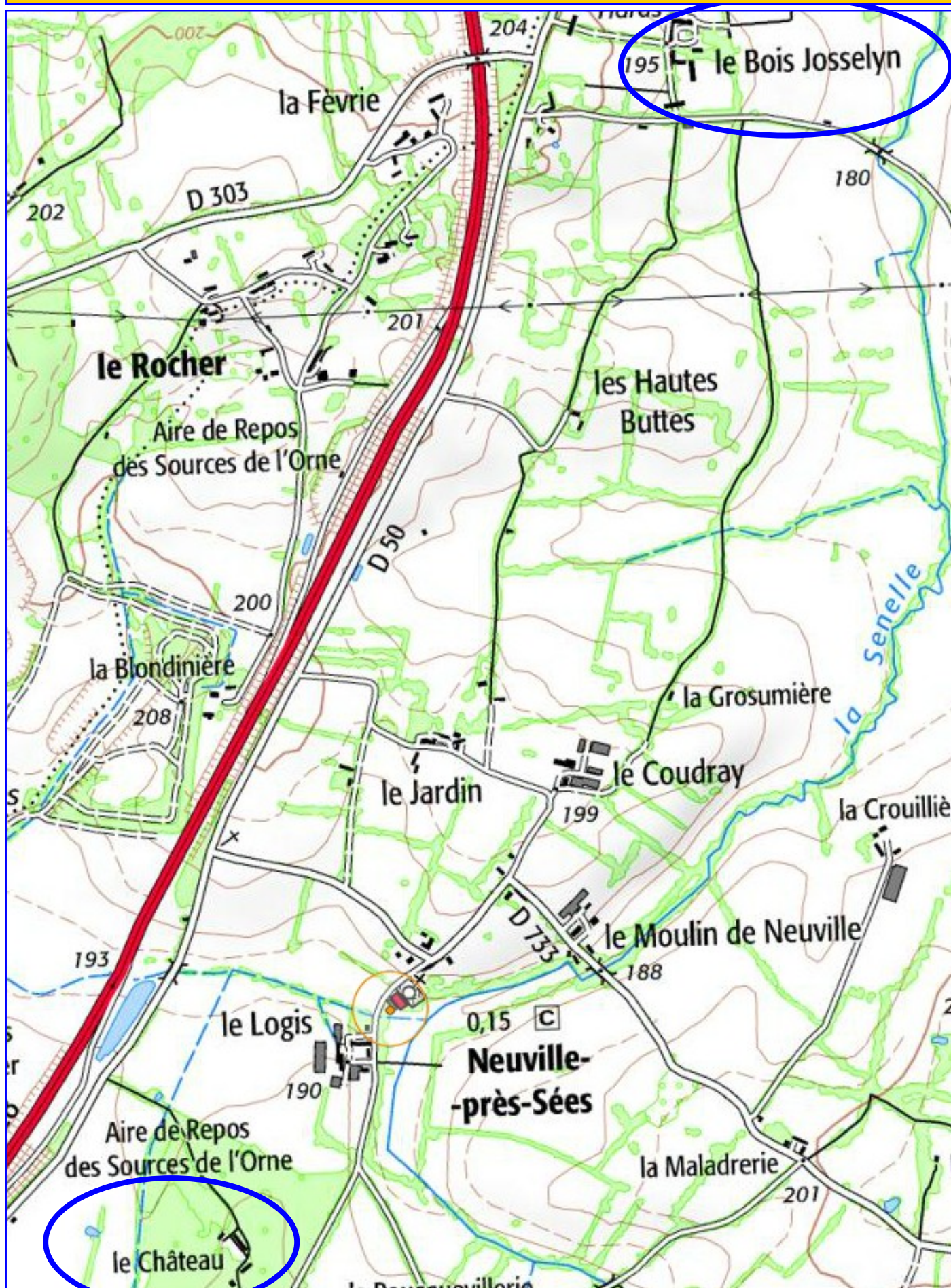
A Neuville existait deux châteaux ou manoirs. L'un est situé au lieu-dit « Le Château » toujours existant. Aujourd'hui ce château est inhabité, Il y a quelques décennies, il aurait été utilisé en colonie de vacances. L'autre situé au lieu-dit « Le bois Josselin » dont on ne sait pas grand-chose sur l'histoire de famille, il est occupé par un haras dit « Le bois Josselin » depuis déjà bien longtemps.





## Extrait carte IGN du site Géoportail

La voie en rouge est l'autoroute A28, Rouen-Tours





Cercle de recherches généalogiques  
du **Perche-Gouët** \*

## PERSONNALITÉS : NEUVILLE-PRÈS-SÉES

Personnalités 1 à 32 sur un total de 32

Nom	Prénom	Naissance	Décès	Profession	Période	Source
AUBRY				Curé	1823→	
BIREE	Pierre			Maire	1871→1871	
BISOT	Frédéric			Maire	1881→1884	
BOUVIER	Francois Honoré	1821	1880	Maire	1879→1880	
BRET	Mahon Adolphe			Instituteur	1850→	Annuaire
BUISSON	Pierre Jean			Maire	1814→1816	Registres d'état civil
CORNEILLET	Nicolas			Maire	1848→1848	
CRONIER	Charles Thomas			Maire	1816→1821	Registres d'état civil
de BONNENFANT	Charles			Seigneur de Moizière	1700→	
de NEUVILLE	Richard			Seigneur de Neuville	1050→	
de NEUVILLE	Robert			Seigneur de Neuville	1096→	
des LANDES	Julien			Seigneur de Bois Josselin	1660→	
DUVAL	Pierre			Maire	1871→1871	
FORCINAL	Constant			Maire	1884→1888	
GODEFROY	Paul	1948		Maire	1995→2014	Préfecture du départe...
GUERIN	Martine			Maire	2014→	Ouest-France
GUYON de VAULOGER	Charles Alfred	1800	1856	Propriétaire	→1856	

l'HOMER				Curé	1842→	
LECOMTE	Alexandre			Maire	1848→1850	
LECOMTE	Alexandre			Maire	1872→1878	
LEMAIRE	Jean	1925	2014	Curé	1954→1970	
LOUTREUIL	Auguste Tranquille	1833	1911	Officier de la légion d'honneur	1910→1911	Base Léonore
LOUTREUIL	Auguste Tranquille	1833	1911	Chevalier de la légion d'honneur	1900→1910	Base Léonore
MASSON	Charles			Maire	1821→	
MORICE	Jean Louis	1796	1847	Maire	1834→1847	
PITARD	Marquise			Dame de Bois Josselin	1660→	
PLOMMELLE	Jean Gabriel Pierre			Maire	1804→1813	Registres d'état civil
RAGAISNE	Charles Emmanuel			Seigneur de la Ramée	1722→	
RIBOT	Frédéric			Maire	1850→1870	
RIBOT	Frédéric			Maire	1888→1890	
SEBERT	Jean Francois Joseph			Instituteur	1859→	
SIMON	Marin			Maire	1890→1900	

RÉCITS CHEVALINS

*D'UN VIEIL ÉLEVEUR*

---

**L'ANCIEN MERLERAULT**

PAR

**CHARLES DU HAYS**

---

PARIS

TYPOGRAPHIE MORRIS PÈRE ET FILS

64, RUE AMELOT, 64

—  
1885

# L'ANCIEN MERLERAULT

*RÉCITS CHEVALINS*

D'UN VIEIL ÉLEVEUR

---

## LA MAISON DE NONANT

---

Lorsque l'on parcourt les diverses contrées où l'on élève le cheval, on s'afflige de voir que bon nombre d'entre elles sont infestées d'un mal dont l'opinion s'est vivement préoccupée. Et, tout à côté d'elles, on constate avec étonnement que le département de l'Orne, et notamment son centre le plus renommé, en soient demeurés exempts. En effet, le cornage, qui sévit au milieu de plusieurs de nos grands centres chevalins, est complètement inconnu dans le Merlerault. Faut-il attribuer cette exemption à la salubrité constante qui y règne, ou à toute autre cause ? L'air salubre, la tonicité des pâturages, la qualité des eaux, sans nul doute, n'y sont pas étrangers. Mais nous sommes néanmoins porté à croire

## MADemoiselle GENEVIÈVE BINET

---

Je vois toujours, dans mes plus chers souvenirs, cette longue et vieille maison, ce modeste rez-de-chaussée, que rien ne surmonte et qui, sans tapage, commande les belles vallées de Godisson, de Montrond et de Neuville.

C'est dans cet antique manoir de la Moisière, situé à Montrond, que naquit, il y a bientôt 150 ans, mademoiselle Geneviève Binet, fille de François Binet et de Geneviève Grillon, dont le père était conservateur du Grenier au sel de Gacé. C'est là que vécut cette femme de cheval si éminente que les hommes les plus forts étaient heureux d'écouter. Mademoiselle Binet était un parti des meilleurs ; mais comme elle n'était pas belle du tout, et qu'elle était la sagesse et l'intelligence mêmes, elle résolut de ne se point marier. Elle avait d'ailleurs deux motifs bien puissants pour en agir ainsi ; elle voulait se consacrer à tenir la maison de son frère qui, tout jeune, était demeuré veuf, et elle raffolait des chevaux, ce qu'un mari aurait pu désapprouver. Plus tard, un grand deuil, arrivé dans sa maison, lui démontra la

sagesse de sa détermination. La fille de son frère, madame le Conte, mourut en laissant un petit enfant au berceau. Voilà donc son cœur repris à un troisième culte et c'est pour ce petit enfant qu'elle va vivre désormais pour lui conserver et lui embellir la célèbre et antique jumenterie des Binet.

Cette jumenterie, en effet, était célèbre, de vieille date, et, sans doute, dans la nuit des temps, une hospitalité grandement agréable avait mis cette maison en vue ; car c'est à la Moisière que tous les princes étrangers, qui voulaient faire des achats en Normandie, que tous les grands seigneurs qui voulaient remonter leurs régiments, venaient prendre leurs quartiers et se faisaient présenter des chevaux.

On nous a encore fait voir la chambre des princes, dont le Prince Eugène Beauharnais fut le dernier hôte. Deux coupes de prix Royaux, gagnées par les élèves de cette jumenterie, déposées sur la cheminée de cette chambre, complètent tous les souvenirs qui s'y rattachent et en font un asile dont plus d'un grand château serait fier à bon droit.

La jumenterie de la Moisière fut renouvelée, en 1780, soit pour remplir des vides causés par la mort, soit pour demander, comme l'avait fait M. Neveu, de Médavy, à des éléments nouveaux, un cachet plus aristocratique. Ce renouvellement la composa d'éléments complètement similaires.

Le célèbre King-Pépin, après l'empoisonnement dont il avait été victime et qui lui fit perdre, en 1776, la grande course de Fontainebleau, sur laquelle des sommes


considérables avaient été engagées, s'était vu exiler au Haras du Pin. La malveillance qui se déversait du prince sur son cheval, l'ayant suivi au Pin, sept pouliches, qu'il y avait eues, furent réformées. Une fut offerte à M. l'abbé des Mares, de Montmarcé, aumônier du Haras, qui décida ses amis et voisins à donner l'hospitalité à cette belle réunion de proscrites. Deux furent achetées pour la jumenterie de la Moisière, qui en racheta une troisième, adjugée à M. le Prévost de Fourches; deux-allèrent chez M. Bignault, au Merlerault; la dernière, chez M. Aubry, de Grandlay. De cette façon, toute la descendance de King-Pépin se trouva condensée dans le même rayon et, quelques années plus tard, dans la même maison, par suite de la constitution des écuries Souchey et le Conte, qui monopolisèrent tout le sang de King-Pépin.

Les filles de King-Pépin, alliées aux Glorieux, aux Docteur et aux Volontaire, firent merveilles sur ce sol de Montrond qu'on surnomme l'Arabie du Merlerault, et eurent leur heure de gloire. Plusieurs types, demeurés célèbres, en sortirent, et il suffit, pour en faire connaître le mérite, de citer la fille d'Aslan, Impérieux, Victoria, Mahomet, Cybèle, Delphine, Constant, Martinette, Valencia, Vénus et Amaryllis qui ont donné à la jumenterie de Montrond le premier rang dans nos annales chevalines.

Nous avons vu, en retraçant récemment le souvenir de Médavy, que M. Neveu puisa ses éléments de succès dans la jumenterie de haute race de M. le comte d'Artois. Nous venons de voir que Montrond dut son illustra-



tion aux filles de King-Pépin, étalon du comte d'Artois. Les deux plus nobles et plus magnifiques jumenteries de Normandie, la jumenterie Neveu, de Médavy, et la jumenterie Binet, de Montrond, tirent donc leur origine de la même source; et les deux plus parfaites clairvoyances de leur temps tombèrent donc d'accord pour partir du même point de départ. La célèbre jumenterie des Authieux remonte aussi, je crois pouvoir l'affirmer, à une fille de King-Pépin.



Si vous désirez en savoir plus sur l'épopée de la réussite de l'élevage du cheval dit du Merlerault, il faut consulter « [histoire du Merlerault](#) » sur le même site

Montrond magnifique colline et lieu historique du cheval du Merlerault, vues de 1950 à 2020



## Une ferme de la fin de l'époque gauloise à Neuville-près-Sées "Les Ruisseaux" (Orne) / A Farmstead from the end of gaulish times: Neuville-près-Sées "Les Ruisseaux" (Orne)

In: Revue archéologique de l'ouest, tome 22, 2005. pp. 181-198.

### Résumé

Dans le cadre de l'aménagement de la liaison autoroutière A28 entre Rouen et Alençon, une fouille archéologique préventive a été réalisée en été 2003 à Neuville-près-Sées au lieu-dit «Les Ruisseaux», sur l'emplacement d'un établissement de la fin de l'Age du Fer. Ce petit habitat constitue le premier de ce genre découvert dans le centre de l'Orne et diffère morphologiquement des grands sites laténiens du Calvados. Le site comporte une première installation sous forme d'un enclos incomplet, auquel s'associe sans doute un bâtiment oblong dont la tranchée de fondation pour les poteaux constitue l'unique trace conservée. L'installation suivante consiste en un enclos palissade, subdivisé en deux aires, dans lequel s'organisent un bâtiment rectangulaire sur tranchée d'implantation de poteaux et d'autres installations d'habitation. L'ensemble est complété par un parcellaire et une mare.

### Abstract

In advance of the A28 motorway construction between Rouen and Alençon, salvage excavation of a late La Tène settlement "Les Ruisseaux", Neuville-près-Sées, took place in summer 2003. This small occupation is the first of its kind known to this day in Central Orne, with a format contrasting to those of the large, contemporary sites in neighbouring dept. Calvados. The first phase has an incomplete enclosure, associated with the foundation trench of a rectangular building. The second phase sees a subdivided palisaded enclosure, surrounding a rectangular building defined by a post-bedding trench and other domestic features. There is an associated field-system and pond.

---

Citer ce document / Cite this document :

Besnard-Vauterin Chris-Cécile, Besnard Michel. Une ferme de la fin de l'époque gauloise à Neuville-près-Sées "Les Ruisseaux" (Orne) / A Farmstead from the end of gaulish times: Neuville-près-Sées "Les Ruisseaux" (Orne). In: Revue archéologique de l'ouest, tome 22, 2005. pp. 181-198.

doi : 10.3406/rao.2005.1122

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rao\\_0767-709X\\_2005\\_num\\_22\\_1\\_1122](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rao_0767-709X_2005_num_22_1_1122)

---

# Une ferme de la fin de l'époque gauloise à Neuville-près-Sées «Les Ruisseaux» (Orne)

Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN  
avec la collaboration  
de Michel BESNARD



*A farmstead from the end of gaulish times:  
Neuville-près-Sées «Les ruisseaux» (Orne)*

**Résumé :** Dans le cadre de l'aménagement de la liaison autoroutière A28 entre Rouen et Alençon, une fouille archéologique préventive a été réalisée en été 2003 à Neuville-près-Sées au lieu-dit «Les Ruisseaux», sur l'emplacement d'un établissement de la fin de l'Age du Fer. Ce petit habitat constitue le premier de ce genre découvert dans le centre de l'Orne et diffère morphologiquement des grands sites laténiens du Calvados. Le site comporte une première installation sous forme d'un enclos incomplet, auquel s'associe sans doute un bâtiment oblong dont la tranchée de fondation pour les poteaux constitue l'unique trace conservée. L'installation suivante consiste en un enclos palissadé, subdivisé en deux aires, dans lequel s'organisent un bâtiment rectangulaire sur tranchée d'implantation de poteaux et d'autres installations d'habitation. L'ensemble est complété par un parcellaire et une mare.

**Abstract:** In advance of the A28 motorway construction between Rouen and Alençon, salvage excavation of a late La Tène settlement at "Les Ruisseaux", Neuville-près-Sées, took place in summer 2003. This small occupation is the first of its kind known to this day in Central Orne, with a format contrasting to those of the large, contemporary sites in neighbouring dept. Calvados. The first phase has an incomplete enclosure, associated with the foundation trench of a rectangular building. The second phase sees a subdivided palisaded enclosure, surrounding a rectangular building defined by a post-bedding trench and other domestic features. There is an associated field-system and pond.

**Mots-clés :** La Tène finale, ferme, enclos, palissade, parcellaire, bâtiment sur tranchée d'implantation de poteaux.

**Key-words:** Late La Tène, farm, enclosure, palisade, field system, building with post-bedding trench.

## I - Présentation générale

### Contexte géographique et géologique

Le site des Ruisseaux se localise dans la plaine de Sées au centre du département de l'Orne. La région, caractérisée par une série de plateaux entrecoupée de vallées sèches, est appelée géographiquement «campagne» ou «pays de champs ouverts» en opposition au bocage. Elle occupe, avec les campagnes d'Alençon au sud, d'Argentan, de Falaise et de Caen au nord, une formation du Jurassique moyen située en bordure occidentale du Bassin parisien en contact du Massif armoricain. Géologiquement, cette formation est constituée de dépôts calcaires

Bathoniens, surmontés dans la plaine de Sées par des marnes à intercalations calcaires (Callovien inférieur à moyen) (Ménillet *et al.*, 1997). Sous la couverture secondaire, des plis du socle hercynien (Massif armoricain) apparaissent ponctuellement sous la forme de collines d'affleurement de grès paléozoïques (alentours de Chailloué). Le paysage se caractérise par son aspect ouvert, en contraste avec les vallées bocagères et les hauteurs boisées.

Le gisement est implanté sur un léger versant, montrant une déclivité d'environ 1 % vers le nord en direction du lieu-dit «Les Ruisseaux» de la commune de Neuville-près-Sées, toponyme évoquant les petits cours d'eau - naturels et artificiels - drainant les champs particulièrement

humides lors de la saison hivernale. Le terrain même se situe entre 200 et 197 m d'altitude. Les formations superficielles consistent en un épais niveau de marnes à intercalations calcaires sur lequel s'est développé un horizon pédologique A d'une trentaine de centimètres d'épaisseur. Le substrat calcaire apparaît à environ deux mètres de profondeur. Sur le plan cadastral, le terrain est enregistré sous les numéros 42 et 43 de la section ZD (coordonnées Lambert : X : 443,20 / Y : 1106,60). Il se localise à l'ouest de l'intersection de la route départementale 50 avec la route de Chailloué (fig. 1).

### Contexte archéologique

Tandis que la prospection aérienne et l'archéologie préventive dans les plaines du Calvados ont permis le repérage et l'étude d'un nombre considérable d'établissements agricoles de la fin du second Age du Fer, le département de l'Orne s'avère en revanche peu documenté au niveau de l'occupation du sol pour cette période. Hormis quelques fortifications de hauteur peu ou pas explorées (Montmerrei, Lande-de-Goult,

Chapelle-près-Sées, Exmes, La Courbe, Merri, Cuissai, Igé) et un certain nombre d'enclos repérés en prospection aérienne et mal datés, seuls deux établissements datables de la fin de l'époque gauloise au début de l'époque romaine ont pu faire l'objet de fouilles préventives (fig. 2). Il s'agit de deux habitats ruraux fermés à Buré : «La Houssaye» et «La Sarthe», explorés lors des travaux de la RN 12 entre le Mesles-sur-Sarthe et Mortagne-au-Perche (Forfait et Hincker, 1999).

D'autre part, les diagnostics archéologiques réalisés sur le tracé autoroutier de l'A28 dans l'Orne ont révélé peu de découvertes liées aux derniers siècles avant J.-C. Hormis l'habitat de Neuville-près-Sées présenté ici, on peut mentionner un atelier métallurgique à Saint-Evroult-de-Montfort et une occupation à Coulmer, tous deux datés de la fin de l'Age du Fer et de l'époque gallo-romaine. Le diagnostic réalisé sur la future liaison autoroutière A88 entre Caen et l'A28 a d'autre part permis de détecter sur les communes de Marcei et Boisse-la-Lande, au sud-est de la plaine d'Argentan, un établissement fossoyé complexe et un petit enclos datés de la fin de La Tène moyenne au

182

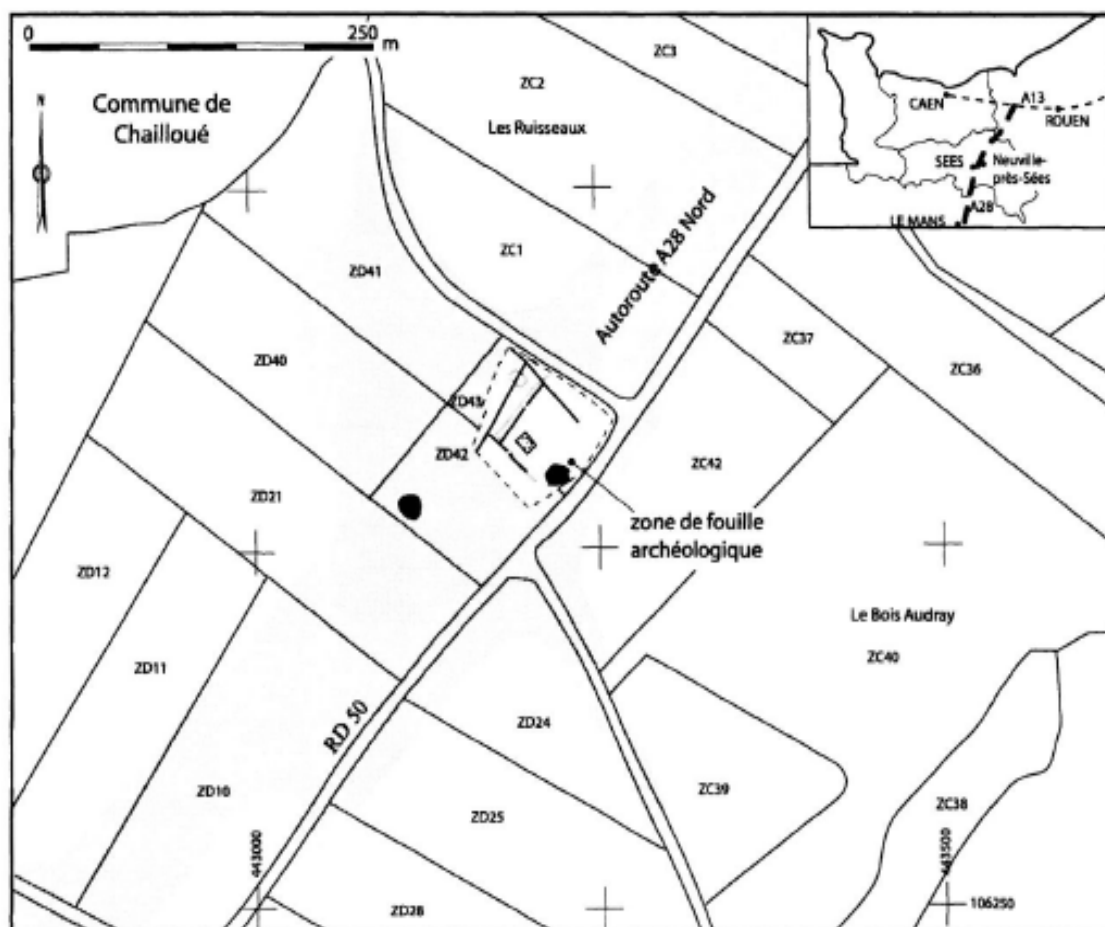


Fig. 1 : Neuville-près-Sées «Les Ruisseaux» : localisation du site.  
Fig. 1: Location of the site.

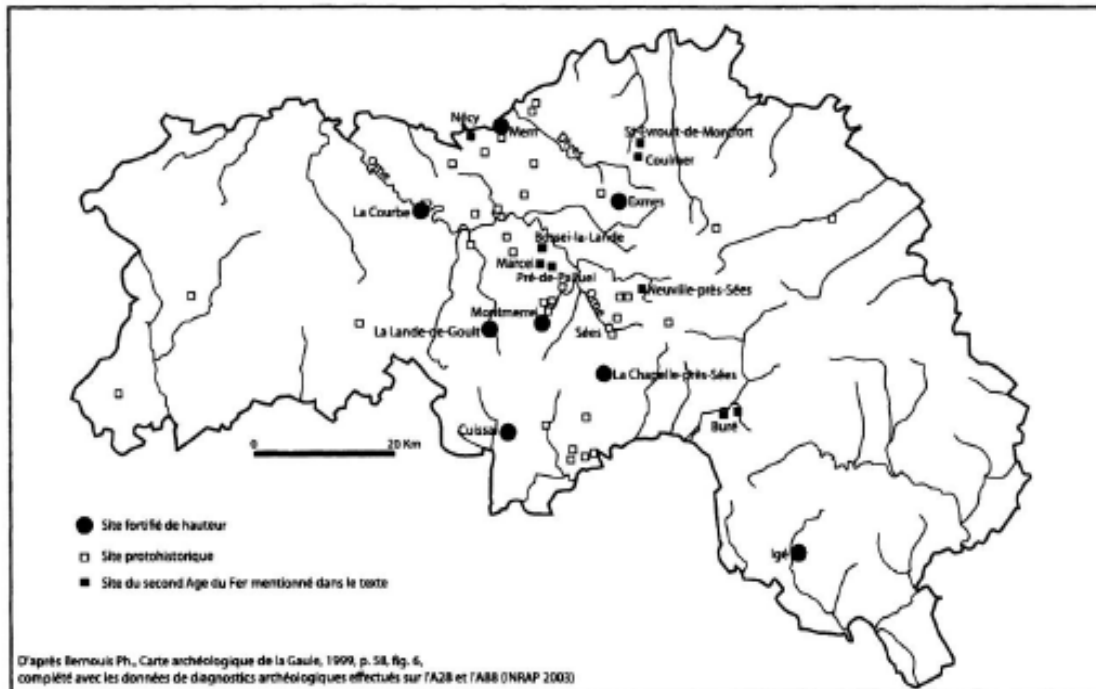


Fig. 2 : Neuville-près-Sées «Les Ruisseaux» : carte de répartition des sites protohistoriques dans l'Orne.  
 Fig. 2: Distribution map of protohistoric sites in dept. Orne.

début de La Tène finale. Un peu plus au sud, à Pré-de-Palluel au nord de Mortrée, a été observé un habitat clos de La Tène finale. Enfin, à Nécy, à la limite départementale avec le Calvados, ont été signalés deux sites de l'Age du Fer. Le bilan général de ces investigations archéologiques traduit tout de même une occupation de faible densité et proportionnellement plus concentrée dans les plaines fertiles du centre du département que dans les massifs et vallons bocagers ou boisés.

Historiquement et d'après les *Commentarii de Bello Gallico* de César (58 à 52 av. J.-C.), la campagne de Sées aurait appartenu au territoire de la peuplade gauloise des *Esuvii*, dont le chef-lieu aurait été l'actuelle ville de Sées.

### Présentation du site

L'établissement étudié s'inscrit dans une superficie de moins de 7000 m<sup>2</sup>. Les vestiges apparaissent au sommet de l'horizon mameux caillouteux après un décapage mécanique d'en moyenne 35 cm, correspondant au labour. Il s'agit uniquement d'excavations comblées - fossés, fosses et trous de poteaux - sans niveau de sol d'occupation ni structure en élévation conservée. La faible profondeur de certains de ces vestiges fait d'ailleurs supposer un arasement dû à l'érosion naturelle ou aux labours, emportant les limons superficiels vers le bas des champs. En revanche, la nature du terrain, des marnes à nombreuses intercalations calcaires, constitue un encaissant compact, dans lequel les vestiges

s'inscrivent sans subir les effets néfastes de la bioturbation, ici quasiment absente. Les contours des structures se sont donc bien conservés, permettant des observations fines telles que la lecture des empreintes de trous de poteaux au fond des tranchées. Dans l'ensemble des vestiges, deux grands moments d'occupation ont été définis.

### II - La première phase d'occupation

La première installation sur le site a été reconnue à travers deux vestiges : un fossé et une tranchée de palissade délimitant un probable bâtiment oblong, dont les tracés ont été recoupés par l'enclos de la seconde phase (fig. 3). Si ces installations s'avèrent toutes les deux antérieures à l'habitat suivant, leur contemporanéité demeure incertaine à défaut de mobilier datant. Les deux aménagements présentent des orientations semblables suivant des axes nord-est / sud-ouest et perpendiculaire, mais cette observation ne peut confirmer leur synchronisme, les mêmes orientations étant reprises par certaines installations postérieures.

#### Le fossé

Ce premier fossé décrit un plan en L dont la base, la structure 161 (fig. 4), montre un tracé légèrement curviligne et une interruption au sud-est. La face nord-ouest, la structure 88, se poursuit de façon rectiligne vers le nord-est en dehors de l'emprise fouillée. Dans l'espace

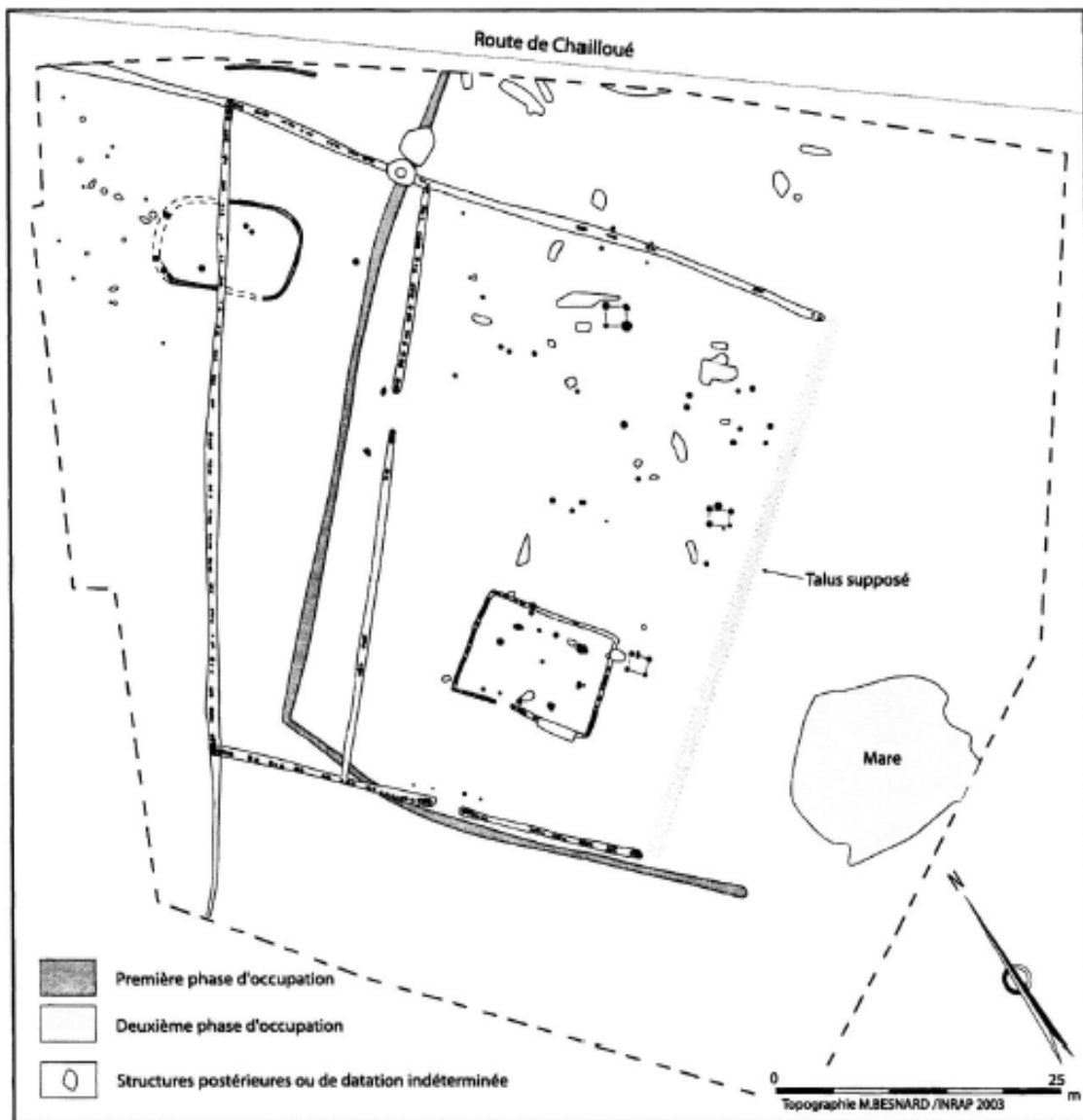


Fig. 3 : Neuville-près-Sées «Les Ruisseaux» : plan général de la fouille.  
 Fig. 3: General plan of the excavation.

délimité à l'ouest par ce fossé, aucune structure ne peut être attribuée avec certitude à cette phase.

Le creusement est en U ouvert d'environ 60 cm de profondeur sous le sol actuel pour un mètre de largeur au niveau du décapage (fig. 4). Le comblement est constitué de strates inférieures d'argiles mameuses grisâtres, mêlées de cailloutis et de sables calcaires, recouvertes de marnes limoneuses brunâtres avec des cailloutis et pierres calcaires. Son remplissage stratifié légèrement hydromorphe au fond, ce dont témoignent des traces de manganèse, résulte d'un fonctionnement ouvert du fossé. Hormis quelques rares nodules de terre cuite mêlés aux limons, le mobilier se révèle faiblement présent avec seulement deux fragments de céramique protohistorique peu caractéristiques sur le tracé

nord-ouest et quatre restes osseux près de l'interruption sud-est.

#### Le bâtiment

Cette structure est apparue sous la forme de deux lambeaux de tranchées de fondation et de quatre trous de poteaux organisés en plan quadrilatéral à angles arrondis (structures 86, 99, 101 à 104 ; fig. 5). L'ensemble est recoupé par l'enclos de la phase suivante. L'aménagement s'oriente nord-ouest / sud-est et mesure 12 m de long sur 7,5 m de large, soit une superficie d'environ 90 m<sup>2</sup>. La tranchée de fondation mesure une quarantaine de centimètres de largeur et a entaillé sur une dizaine de centimètres de profondeur les marnes sous-jacentes au labour. Au fond des tranchées se dessinent

des empreintes de poteaux, organisés côte à côte avec un poteau plus profond à distance régulière d'environ un mètre. Conservés sur une quinzaine de centimètres de profondeur, ces poteaux apparaissent sur le tracé nord sous la forme de trous isolés, la tranchée même étant ici complètement arasée. Hormis des traces de charbons de bois et quelques nodules de terre cuite piégés dans un comblement mameux caillouteux, le mobilier de cette structure se limite à un tesson protohistorique peu caractéristique et quelques restes osseux de faune indéterminée. L'hypothèse la plus plausible pour cet aménagement palissadé est celle d'un bâtiment oblong aux parois à poteaux jointifs. Trois trous de poteaux à l'intérieur (structures 95, 96 et 176) constituent peut-être les dernières traces de support de la charpente ou de cloisonnements internes.

Les vestiges relevés aux alentours de ce bâtiment comportent une vingtaine de trous de poteaux sans organisation apparente. A défaut de mobilier, ils ne peuvent être rattachés à l'une des phases décelées. A une douzaine de mètres au nord-est de cet aménagement se situe une autre tranchée de palissade, similaire à la précédente quant à son creusement et à sa profondeur (fig. 3). Le tracé plus ou moins rectiligne d'environ huit mètres de longueur se trouve en bordure de décapage et n'a pu être identifié comme appartenant à une éventuelle deuxième construction.

#### Éléments de comparaison

Des bâtiments oblongs sur tranchées de fondation ont été rencontrés dans la Sarthe à Neuville-sur-Sarthe «La Balochère» et à Vivoin

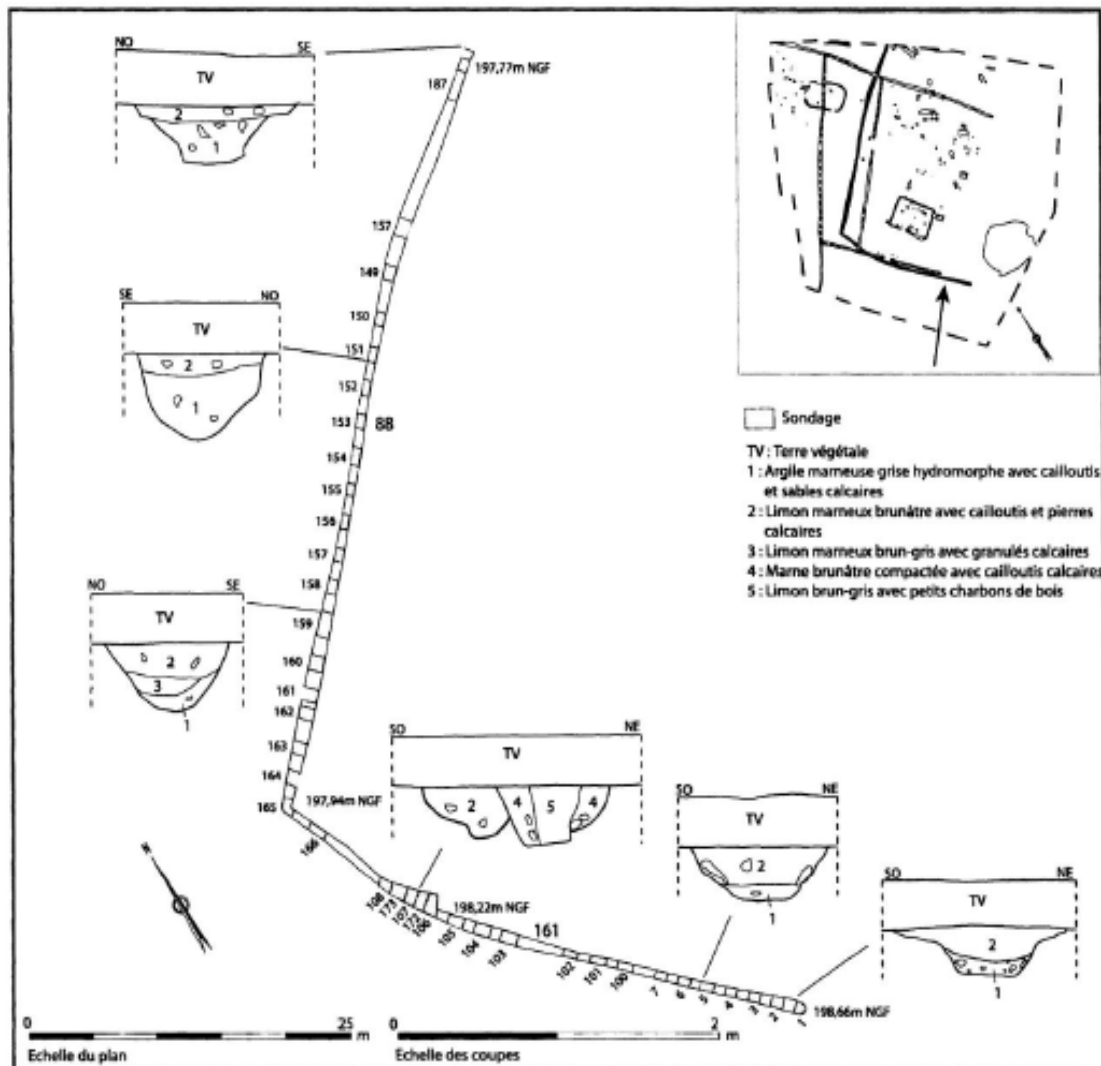


Fig. 4 : Neuville-près-Sées «Les Ruisseaux» : le fossé de la première phase.  
 Fig. 4: First phase ditch.



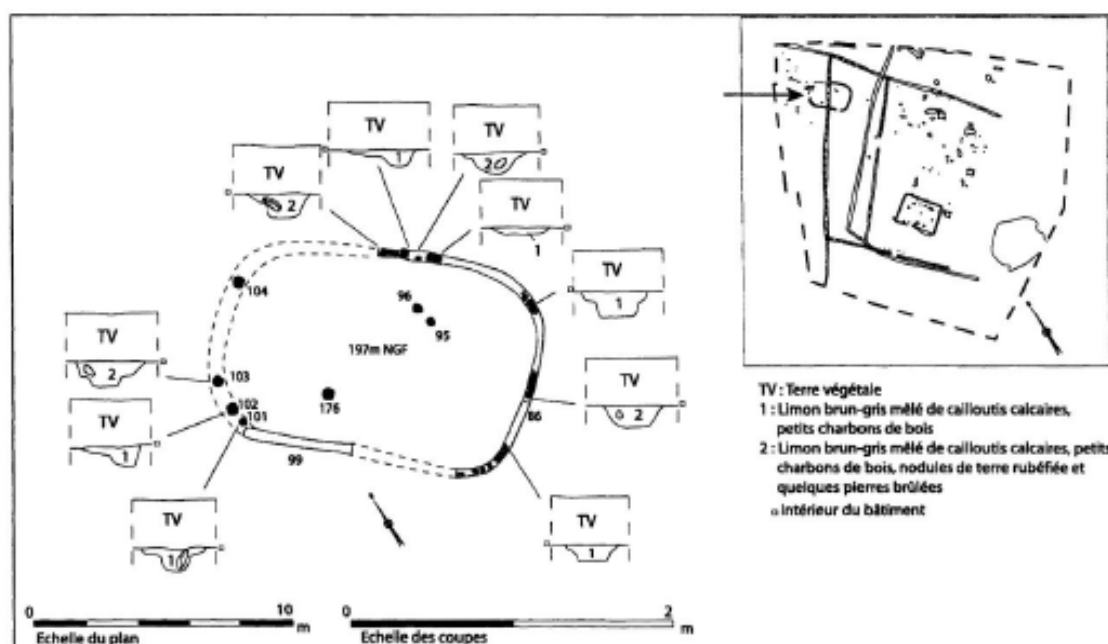


Fig. 5 : Neuville-près-Sées «Les Ruisseaux» : le bâtiment de la première phase.  
 Fig. 5: First phase building.

186

«La Petite Nèmerie», sites fouillés sur le tracé de l'A28 au nord du Mans (Aubry, 1999). Il s'agit de constructions de surfaces supérieures, atteignant 208 m<sup>2</sup> pour Neuville-sur-Sarthe. Certaines enferment une série de trous de poteaux ou fosses, d'autre non. Des bâtiments semblables mais de moindre taille, 45,5 m<sup>2</sup> pour le plus complet, ont été fouillés récemment à Quessoy dans les Côtes d'Armor (Roy *et al.*, 2003). Dans le département de la Manche, le site de Montgardon «La Bannerie» offre une série de petits enclos, dont un de plan oblong de 5 m de large sur 8,5 m de long pour lequel l'hypothèse de tranchées de fondation est évoquée (Renault, 1997). Plus près de Neuville, un aménagement similaire a été diagnostiqué sur l'A88 à Marcel «Le Marais» au sud-est d'Argentan (Le Gaillard, 2003). Il est proche de notre exemplaire quant à ses dimensions (8 m de large pour 10 m de long) mais le fossé, large de 45 cm, a été identifié comme une structure ouverte. La présence de quatre trous de poteaux internes y rappelle la possibilité d'un bâtiment, hypothèse qui n'a cependant pas été évoquée par l'auteur.

Ces comparaisons se placent dans une large fourchette chronologique allant de La Tène moyenne à La Tène finale, avec des allusions à La Tène ancienne pour les deux premiers exemples. Ces installations s'associent à un réseau parfois complexe de fossés, qui répondent à des aménagements du paysage en vue de son exploitation agricole. Malgré le plan incomplet et l'absence de datation absolue pour la première phase d'occupation de Neuville-près-Sées, son

importance par rapport aux sites précédents réside dans la conservation des empreintes de trous de poteaux au fond de la tranchée de fondation, permettant ainsi de l'interpréter comme construction à poteaux jointifs implantés dans une tranchée.

### III - La seconde phase d'occupation

L'enclos de cette deuxième et dernière phase d'occupation décrit un plan trapézoïdal de 2400 m<sup>2</sup>, auquel s'associe le départ d'un parcellaire (fig. 3). L'ensemble reprend les mêmes axes d'orientation que le fossé de la phase précédente. L'enceinte est franchissable par une interruption du fossé localisée au sud-ouest. Le côté sud-est apparaît ouvert sur toute sa longueur, mais certains indices permettent de poser l'hypothèse d'une structure arasée ayant fermé l'enclos également sur cette face. En effet, la délimitation nette des vestiges internes par une ligne droite imaginée entre les deux interruptions de fossés au nord-est et au sud-ouest laisse envisager l'existence d'une limite matérialisée, par exemple sous forme d'un talus. Ce talus a pu être érigé à l'aide des terres extraites d'une mare, située à une dizaine de mètres seulement. De plus, l'aménagement d'une entrée sur la face sud-ouest ne s'explique que dans le cas d'un enclos entièrement fermé.

L'aire interne de l'enclos est subdivisée par un fossé secondaire, séparant un espace supposé résidentiel au sud-est d'une zone archéologiquement stérile au nord-ouest. Cette

dernière partie occupe une surface de 780 m<sup>2</sup>, tandis que les vestiges excavés se concentrent sur une superficie de 1620 m<sup>2</sup>. Ces vestiges consistent en un bâtiment principal de plan rectangulaire, ainsi qu'en une nébuleuse de trous de poteaux et de petites fosses, localisés au nord-est de cette construction.

### Les fossés

#### *Le fossé d'enclos*

De plan trapézoïdal, l'enceinte montre des longueurs de fossés différentes sur ses trois faces : 39 m pour le côté sud-ouest, 55 m pour la face opposée et 58 m pour le côté au nord-ouest. Les trois côtés sont constitués d'un même type de fossé résultant d'un aménagement unique et synchrone (structures 10, 70, 100 et 160 ; fig. 6). Le creusement est assez irrégulier - entre 45 et 70 cm de profondeur sous le sol actuel - et se résume à deux profils caractéristiques : un profil étroit trapézoïdal évasé dans les niveaux supérieurs et un profil en U ouvert avec une silhouette trapézoïdale perceptible dans le comblement (fig. 6). Les deux cas s'interprètent comme le fossé d'implantation d'une palissade. Les poteaux s'individualisent souvent dans le bas des versants du fossé sous forme d'excavations semi-circulaires. Le comblement laisse discerner des limons brun-gris avec des blocs calcaires de calage et de nombreuses traces de charbons de bois à l'emplacement des poteaux, colmatés par un remplissage particulièrement compact de marnes calcaires stériles. L'abondance des charbons de bois millimétriques sur tout l'alignement des pieux de palissade laisse envisager un traitement du bois par le feu afin de le durcir contre le pourrissement plutôt qu'un incendie qui aurait laissé des traces plus patentes sous forme de fragments de bois carbonisés. Les poteaux ont été implantés dans le fossé de façon rapprochée, en moyenne trois pieux par mètre linéaire ; ils étaient probablement reliés par des branchages entrelacés.

Des fragments de mobilier se trouvaient piégés dans le colmatage de la palissade. Il s'agit d'environ 110 éléments de céramique de facture protohistorique et d'une vingtaine de restes osseux. Si une partie de ces rejets constitue des éléments isolés et souvent émoussés, plus de la moitié de la céramique, malheureusement très fragmentée, provient du côté nord-ouest de l'entrée en association avec un col et un fond d'une amphore de type Dressel 1A, les fragments de ce dernier étant répartis sur 4 m de longueur (structure 160, sondages 4-107 ; cf. *infra*). Le contexte fermé du fossé implique que ces éléments ont été piégés soit dans le colmatage, lors de l'implantation de la palissade

ou lors d'une éventuelle réfection, soit au moment de sa démolition et de son arasement. Cette dernière hypothèse est privilégiée en comparaison avec la construction principale, où des éléments d'amphore sont issus de la phase de destruction (cf. *infra*).

L'entrée, au sud-ouest, est matérialisée par une interruption de fossé sur une largeur de 2,5 m. A un mètre à l'intérieur se situent, de chaque côté de l'accès, deux trous de poteaux à distance égale (fig. 6, structures 167 à 170). Ils témoignent d'un aménagement en bois autour de l'entrée pour le maintien d'un portail. Un aménagement identique a été observé sur le site laténien tardif de Caen «Beaulieu» dans la plaine de Caen (Besnard-Vauterin, à paraître).

#### *Le fossé de séparation interne*

Le fossé qui subdivise l'intérieur de l'habitat présente un creusement et un comblement similaires à celui de l'enclos. En conséquence, il s'interprète également comme un fossé de palissade. Son profil trapézoïdal, évasé dans la partie supérieure, mesure entre 50 et 65 cm de profondeur sous le sol actuel (fig. 6, structure 80). Des empreintes de poteaux sont perceptibles dans les flancs de la tranchée sous la même forme que dans le fossé d'enclos. L'espacement rapproché des poteaux évoque un mode de construction identique à la palissade de l'enclos.

Une interruption du fossé, large de 3 m, permet le passage entre les deux espaces. Deux trous de poteaux du côté nord-ouest de l'ouverture représentent vraisemblablement la trace partielle d'un aménagement de portail, comparable à celui de l'entrée principale (fig. 6, structures 89 et 92). Cet aménagement palissadé sépare certainement la zone domestique proprement dite d'un espace qui s'interprète sans doute comme enclos pour le bétail.

#### *Les fossés de parcellaire*

Le paysage à l'extérieur de l'habitat est structuré par deux fossés situés dans le prolongement des côtés nord-est et nord-ouest de l'enclos (fig. 6, structures 177 et 178). Ces vestiges se poursuivent en dehors du décapage et leurs tracés ne sont que très partiellement connus. Tous deux montrent un creusement similaire avec un profil en U ouvert, de 50 cm de profondeur sous le sol actuel pour une largeur de 70 cm à la hauteur du décapage. Le comblement est constitué de limons marneux mêlés de cailloutis et de sables calcaires avec des concrétions d'oxydes de manganèse vers le fond. Ces traces d'hydromorphisme dues à la stagnation d'eau, ainsi que la présence d'escargots blancs témoignent d'un usage ouvert de ces fossés et d'un comblement progressif et

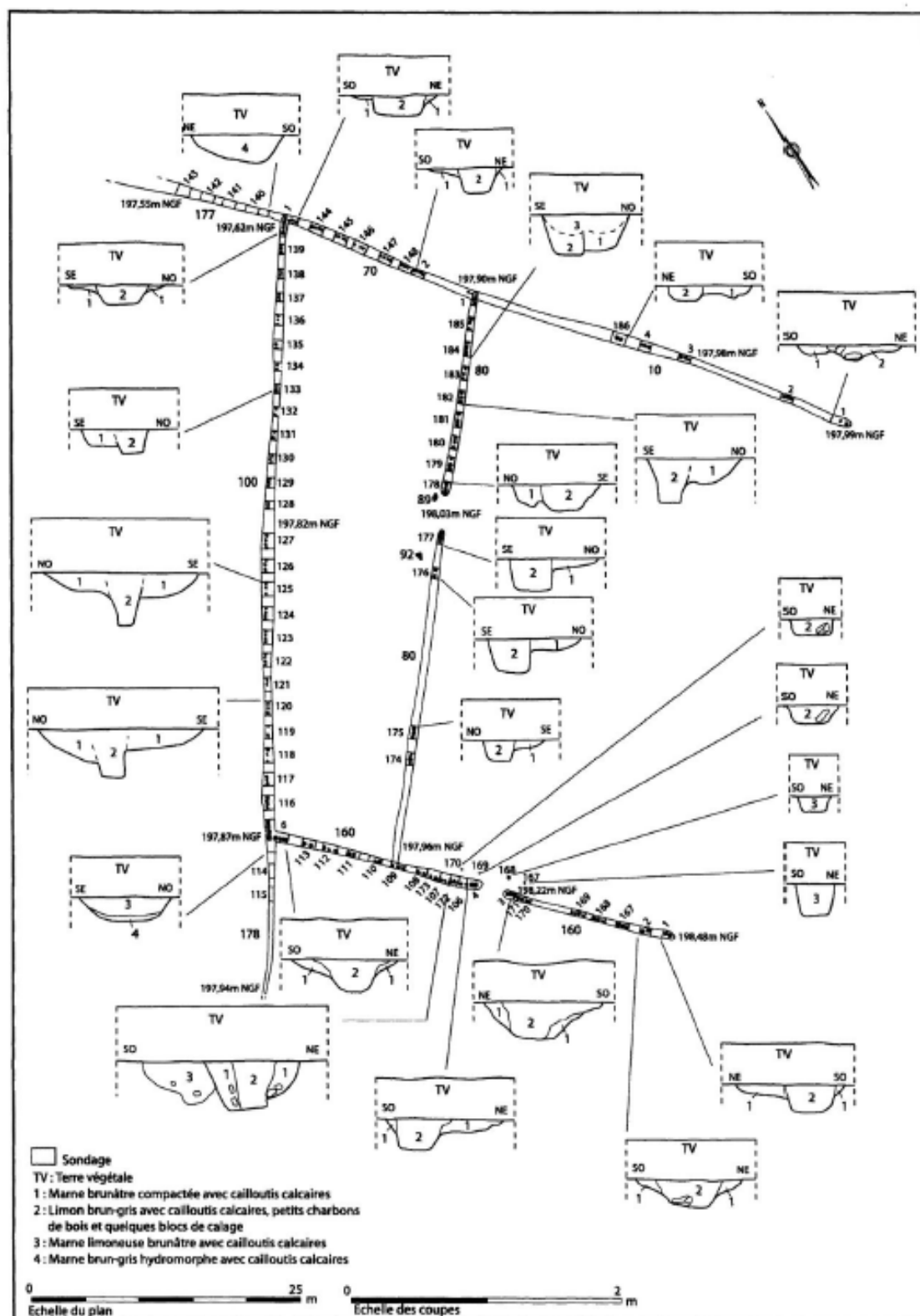


Fig. 6 : Neuville-près-Sées «Les Ruisseaux» : enclos et parcellaire de la deuxième phase.  
 Fig. 6: Second phase enclosure and field system.

lent. Aucun mobilier détritique n'est associé à ces structures.

Ces aménagements s'interprètent comme des délimitations d'un espace agraire à proximité de la ferme, où ils ont dû remplir le rôle de limite parcellaire, combiné sans doute à une fonction de drainage étant donné la nature humide du sol. A l'image de l'actuel bocage, on peut imaginer le doublement des fossés par des talus boisés, même si de nombreuses interrogations demeurent quant à la nature des limites agraires - fossés ouverts, talus, haies plantées ou tout à la fois ? - et à propos de leur véritable fonction - protection des champs cultivés, brise-vent ou délimitation de parcs à bétail ? (Gautier, 1999, p. 68).

### Les vestiges d'habitation

#### Le bâtiment

La seule construction attestée, dont la superficie répond à celle d'une maison familiale, occupe le centre de la moitié sud-ouest de

l'espace domestique et se situe dans l'axe de l'entrée de l'enceinte avec ouverture dans cette direction (fig. 3). Le plan rectangulaire de l'édifice s'oriente nord-ouest / sud-est, comme l'enclos. Ses dimensions sont de l'ordre de 12 m de long sur 9 m de large, soit une superficie de 108 m<sup>2</sup>. Le bâtiment est délimité par une tranchée de fondation étroite (la structure 150), dans laquelle des empreintes de trous de poteaux se dessinent au fond, malgré l'état très arasé de la structure (fig. 7). Cette excavation, large de 30 à 40 cm, n'est conservée que sur 5 à 10 cm de profondeur. Les poteaux sont implantés côte à côte, en moyenne trois à quatre pieux par mètre linéaire, ce qui doit correspondre à des parois à poteaux rapprochés mais non jointifs, portant un clayonnage serré dont témoignent des éléments de torchis avec traces de branchages. Une interruption de la tranchée au sud-ouest représente l'emplacement de la porte d'entrée, d'une largeur de 1,3 m.

La tranchée d'implantation était comblée de limons brun-gris mêlés de cailloutis et sables

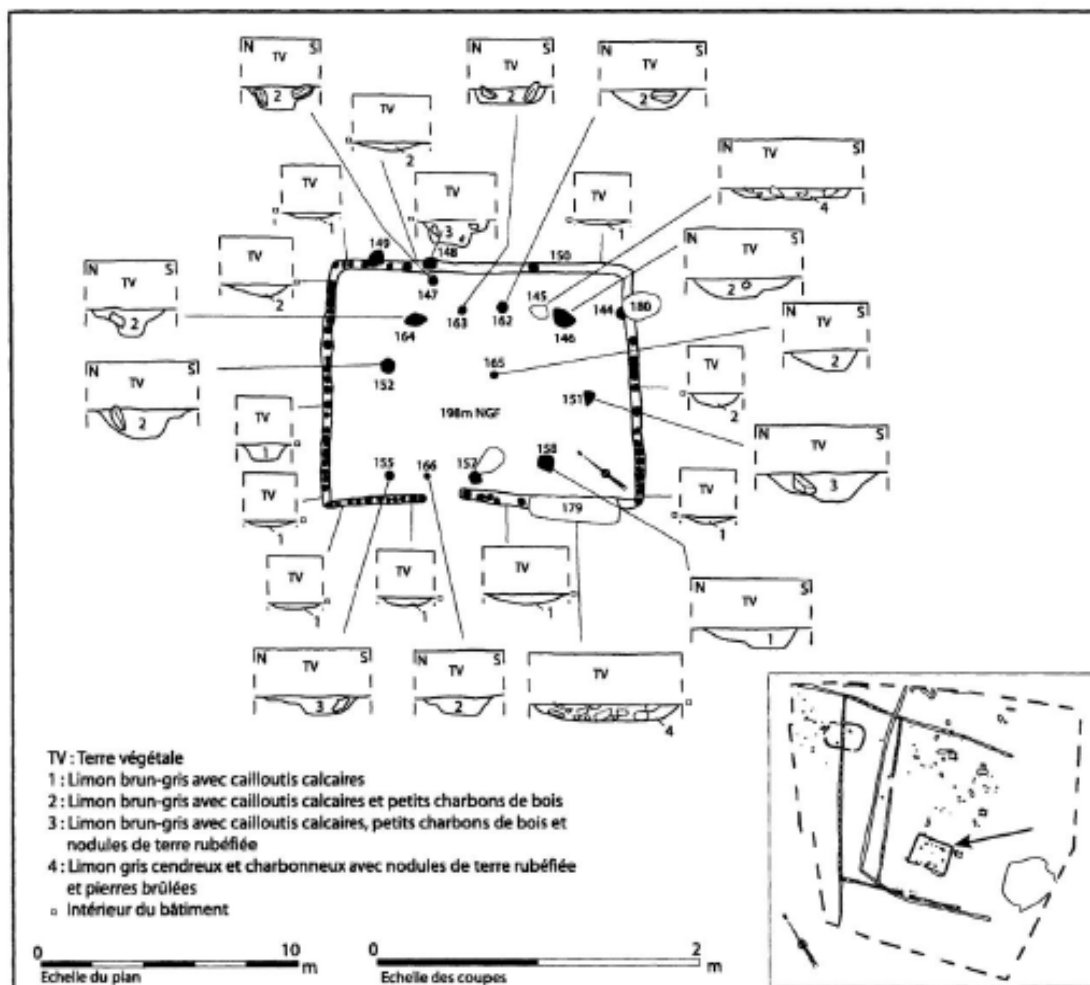


Fig. 7 : Neuville-près-Sées «Les Ruisseaux» : le bâtiment de la deuxième phase.

Fig. 7: Second phase building.

calcaires avec ponctuellement de petits charbons de bois. La structure étant trop arasée, aucune différence n'est perceptible entre l'emplacement des poteaux et le colmatage. Deux trous de poteaux légèrement décalés recoupent la tranchée sur les faces nord-est et sud-est et témoignent sans doute d'une réfection. La face sud-ouest a été perturbée au sud de l'entrée par une fosse oblongue et étroite, de 3,5 m de long sur 90 cm de large. Le creusement en cuvette atteint une profondeur de 50 cm, dont une quinzaine en dessous du niveau de décapage. Le comblement est constitué de limons grisâtres charbonneux chargés de pierres grises chauffées. Des fragments de céramiques, dont deux éléments de panses d'une amphore, et de nombreux morceaux de torchis avec parfois des traces de clayonnage se trouvaient piégés parmi les blocs. Il paraît difficile d'expliquer l'aménagement de cette fosse à l'emplacement de la paroi de l'édifice. Elle peut résulter de la démolition de la construction.

A l'intérieur de celle-ci ont été aménagés une douzaine de trous qui représentent l'emplacement des poteaux porteurs de la charpente. Leur profondeur varie entre 35 et 60 cm à partir du sol actuel, dont 10 à 25 cm conservés sous leur niveau d'apparition. Le diamètre est compris entre 40 et 70 cm. Leur comblement est constitué de limons grisâtres mêlés de cailloutis calcaires et contenant parfois des petits charbons de bois, des nodules de torchis et des pierres chauffées. Certains ont conservé des calages de poteaux sous forme de blocs calcaires.

Entre ces trous de poteaux se situent deux petites fosses, dont le profil en cuvette à fond plat diffère des précédents par leur faible profondeur, seulement quelques centimètres sous le décapage. Une des fosses, la structure 145, située dans le quart est du bâtiment, montre un comblement limoneux gris chargé de rejets de combustion : cendres, charbons de bois, nodules de terre rubéfiée et pierres brûlées.

#### *Comparaisons.*

Des constructions sur tranchée de fondation sont connues dans le Pays d'Auge (Calvados), à Quetteville «Les Heurtries» (Lepaumier, 2002) et à Saint-Gatien-des-Bois «Le Vert Buisson» (Paris, 1997), sous la forme de plans rectangulaires de respectivement 117 et 78 m<sup>2</sup> de superficie (fig. 8, n° 1 et 2). Des parallèles sont également à évoquer avec Montgardon «La Bannerie» (Renault, 1997) (fig. 8, n° 3) et Saint-Pellerin «La Fourchette» dans le département de la Manche (Besnard-Vauterin et Besnard, 2000), où des constructions sur poteaux s'associent à des tranchées de fondation de plan rectangulaire partiel. Pour ces quatre exemples, l'hypothèse

de tranchées d'implantation de parois à poteaux jointifs est préférée à celle d'une sablière basse. En Basse-Normandie, en contexte rural, ce type de bâtiments ne semble apparaître qu'en phase finale de La Tène (Jahier *et al.*, 2000, p. 353-357). En dehors du cadre régional, des constructions analogues se retrouvent en Bretagne sur l'habitat du second Age du Fer de Kerven Teignouse à Inguinel (Tanguy *et al.*, 2000, p. 162-163) (fig. 8, n° 4) et en Haute-Normandie à Beautot «Echangeur», bien que ce dernier soit daté de La Tène ancienne et interprété comme bâtiment sur sablière basse (Dechezleprêtre *et al.*, 2000, p. 323-324). Les gisements haut-normands de Graimbouville «La Brière» et de Saint-Aubin-Routot «Le Four à Chaux» montrent des structures similaires mais aux plans incomplets, dans des contextes de La Tène moyenne à finale (Blancquaert et Desfossés, 1994, fig. 4 et 9).

Dans ce corpus encore limité de bâtiments à parois porteuses, dont l'interprétation sur sablières basses ou sur poteaux jointifs implantés demeure la plupart du temps hypothétique, l'édifice de Neuville-près-Sées apparaît comme un exemple particulièrement intéressant par la conservation d'empreintes de poteaux au fond des tranchées de fondation, permettant ainsi de le restituer comme construction sur parois clayonnées fondées sur des poteaux serrés. Il s'agit du premier bâtiment de ce type mis en évidence dans le département de l'Orne.

#### *Les aménagements secondaires*

Une cinquantaine de fosses et de trous de poteaux dispersés occupent la moitié nord-est de l'espace domestique et, dans une moindre mesure, les alentours du bâtiment. Si la majorité des structures ne montre aucune organisation spécifique, des regroupements pourraient répondre à l'emplacement de petites constructions, généralement interprétées comme des greniers surélevés sur poteaux (fig. 9). Un premier ensemble se dessine le long de la face sud-est de l'édifice sous la forme de quatre trous de poteaux regroupés en plan quadrangulaire de 1,5 m de côté. Il s'oriente de la même façon que la maison principale. Un plan aux dimensions identiques se lit un peu plus loin au nord-est, à proximité de la façade nord-est de l'enclos. Un autre ensemble constitué de cinq poteaux pourrait former une construction similaire avec une réfection ou renfort central sur la face nord-est. De tous ces trous de poteaux ne sont conservés que les fonds en cuvette, profonds seulement d'une quinzaine de centimètres à partir du décapage, soit une cinquantaine de centimètres sous le sol actuel. Leur comblement est constitué de limon brun-gris, mêlé de cailloutis calcaires et parfois de petits charbons de bois et

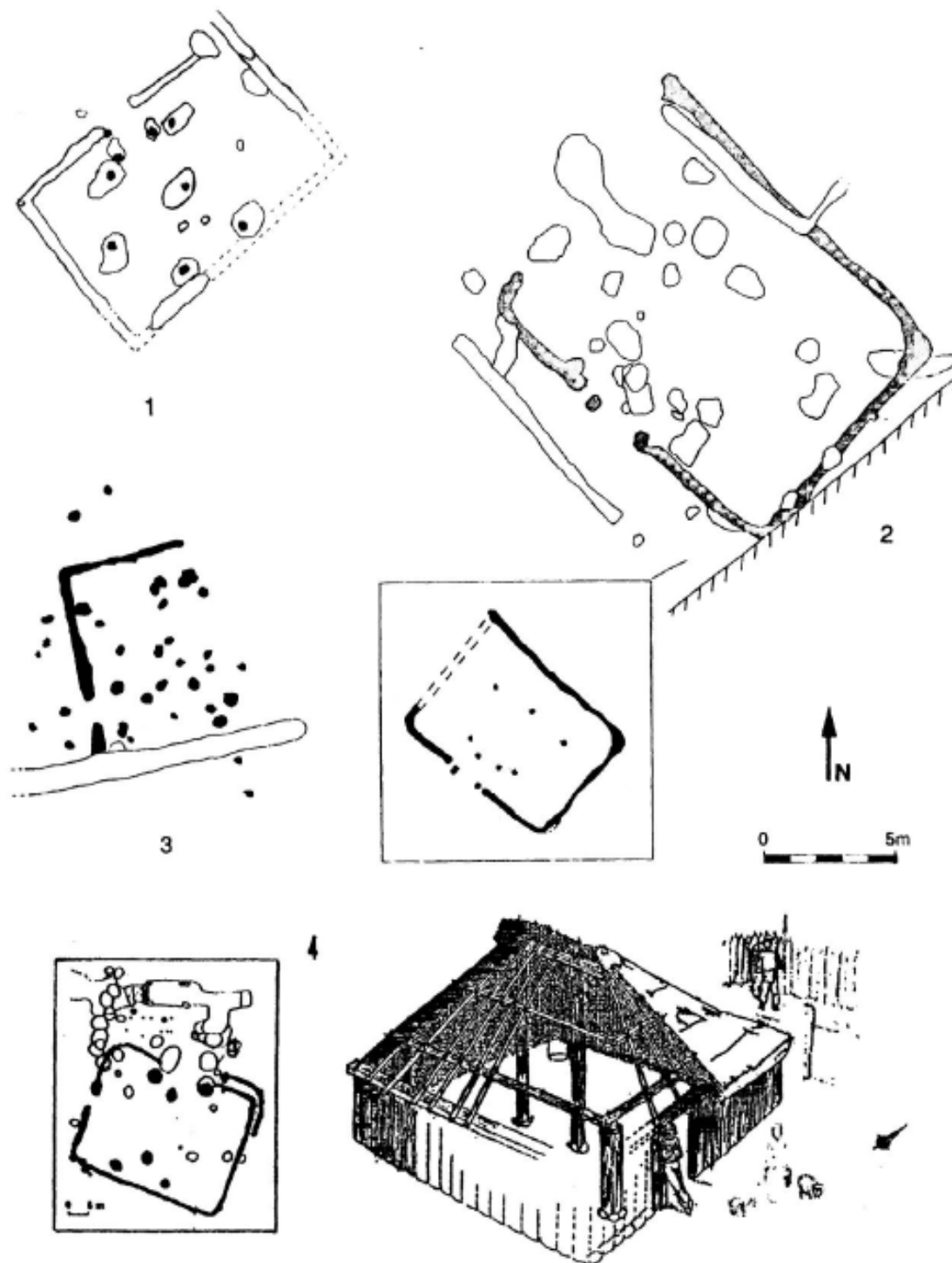


Fig. 8 : Neuville-près-Sées «Les Ruisseaux». Comparaisons de bâtiments à plan rectangulaire sur tranchées de fondation : 1, Saint-Gatien-des-Bois «Le Vert Buisson» (Paris, 1997) ; 2, Quetteville «Les Heurtries» (Lepaumier, 2002) ; 3, Montgardon «La Bannerie» (Renault, 1997) ; 4, Inguinal «Kerven Teignouse» (Tanguy et al., 2000).

Fig. 8: Comparative plans of bedding-trench buildings.

de nodules de terre rubéfiée. Des blocs calcaires témoignent quelquefois d'un calage de poteau.

Les fosses se résument à une petite série d'excavations dispersées et peu profondes aux contours irréguliers, dont il est difficile de connaître la destination. Elles sont creusées dans

le substrat mameux sur seulement une dizaine de centimètres de profondeur et sont généralement comblées avec ce même encaissant. Seule une fosse, la structure 13 dans le quart est, montre un profil en cuvette qui atteint une trentaine de centimètres de profondeur sous son

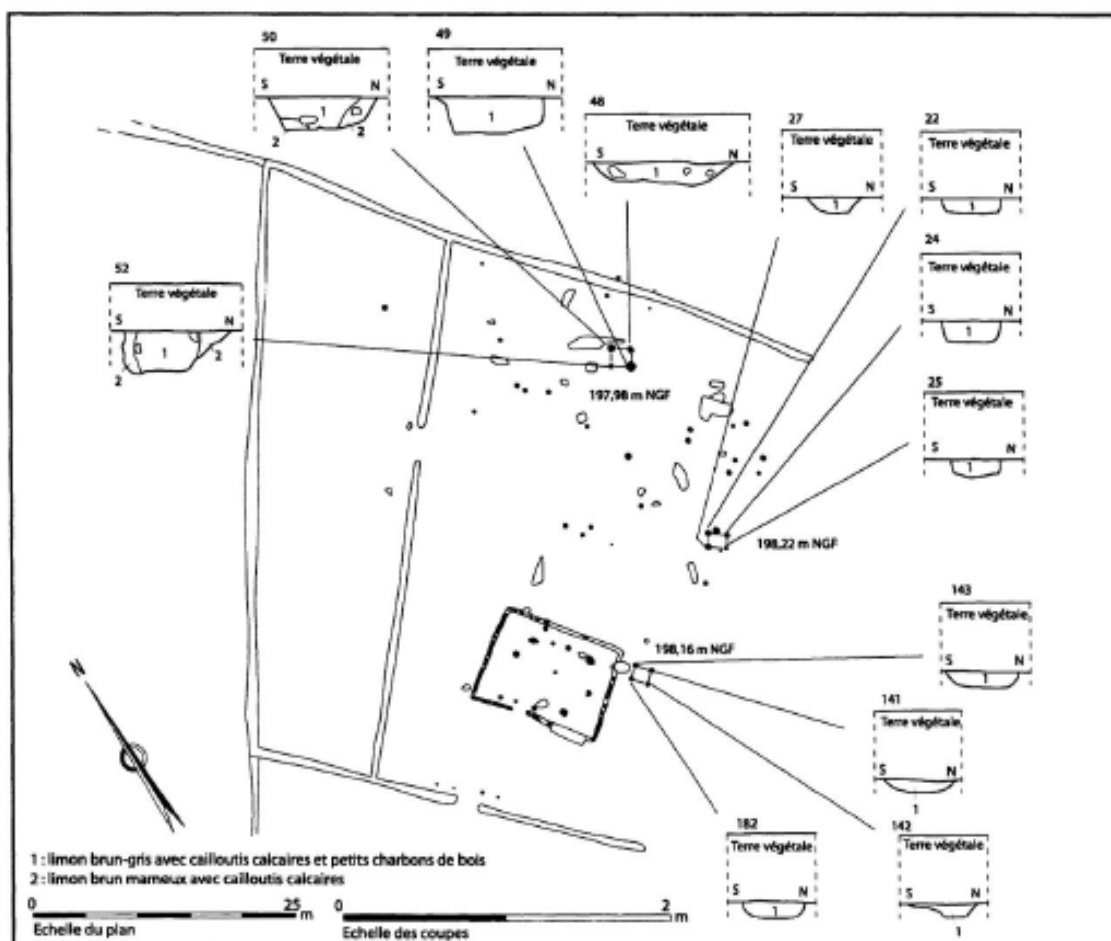


Fig. 9 : Neuville-près-Sées «Les Ruisseaux» : les greniers.  
Fig. 9: The granaries.

niveau d'apparition (fig. 10). Son comblement comporte des limons mameux mêlés à des cailloutis calcaires, des charbons de bois et de la terre rubéfiée. Un élément de céramique de facture protohistorique constitue l'unique vestige mobilier.

**La mare**

La structure a été reconnue au sud-est de l'enclos sous forme d'une excavation étendue de près de 17 m sur 15, correspondant à une superficie de 186 m<sup>2</sup>. Ce creusement aux contours irréguliers et flous montre un profil en cuvette à pentes douces (fig. 11). Le fond atteint au centre une profondeur de plus de 2 m sous la surface actuelle et atteint la roche calcaire à cet endroit. Lors de son aménagement, des quantités considérables de terres ont dû être extraites, que l'on peut estimer à plus de 200 m<sup>3</sup>. L'utilisation de ces matériaux pour dresser un talus sur la face sud-est de l'enceinte est vraisemblable. La longueur de ce côté étant 50 m, les volumes extraits ont permis de fournir en théorie plus de

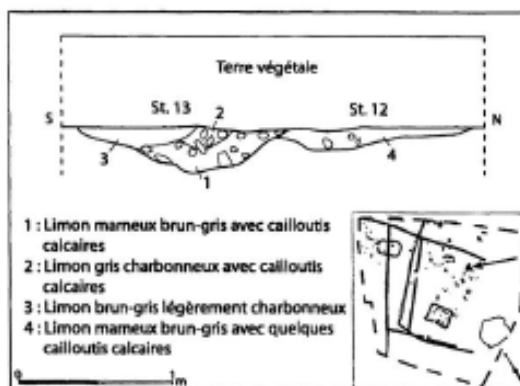


Fig. 10 : Neuville-près-Sées «Les Ruisseaux» : coupe des fosses 12 et 13.  
Fig. 10: Sections of ditches 12 and 13.

4 m<sup>3</sup> au mètre linéaire, mais en pratique bien plus, les matériaux étant décompactés. Dans cette optique, on peut même supposer l'exploitation de ces terres également pour le talutage des palissades sur les autres côtés de l'enclos. L'aménagement de la mare répond donc en

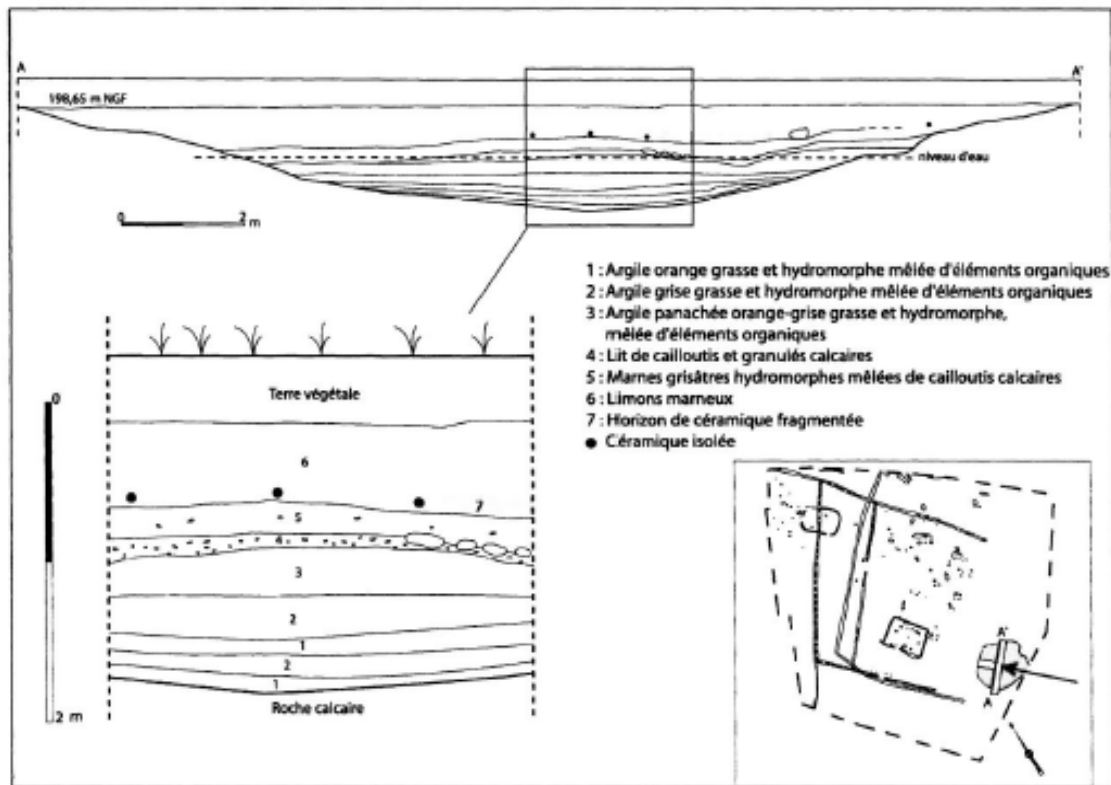


Fig. 11 : Neuville-près-Sées «Les Ruisseaux» : la mare, coupe stratigraphique.  
Fig. 11: Stratigraphic section through the pond.

quelque sorte à une double finalité : celle d'une carrière d'extraction de terre combinée au souhait d'installer un point d'eau à proximité de l'habitat.

Le comblement de la mare s'est réalisé progressivement, avec des strates alternées d'argiles grasses orangées et grises, entrecoupées de lits de cailloutis calcaires et recouvertes à partir des niveaux intermédiaires par des marnes grisâtres mêlées de cailloutis calcaires. Tous ces dépôts sont riches en concrétions d'oxydes de manganèse et en éléments organiques. Le remplissage sommital est constitué de limons marneux brunâtres. Peu de mobilier s'est trouvé piégé dans le comblement. Il se limite à une quinzaine d'éléments céramiques de facture protohistorique et gallo-romaine, issus de la zone de contact entre les strates argileuses des dépôts inférieurs et les marnes des niveaux intermédiaires, à environ 70 à 80 cm de profondeur sous le sol actuel. L'hétérogénéité chronologique du mobilier laisse supposer que ce niveau répond à une phase d'abandon du site. Une céramique de facture médiévale tardive à environ 65 cm de profondeur constitue un indice de la perdurance de cette mare.

La nappe phréatique actuelle se situant, même en saison estivale particulièrement sèche, à environ 1,2 m de profondeur, on peut en déduire que l'approvisionnement en eau de la mare n'a dû constituer aucun problème.

#### IV - Le mobilier

##### La première phase d'occupation

Les vestiges de la première installation n'ont apporté que 5 tessons de céramique modelée et 17 fragments d'ossements de faune indéterminée, dispersés sur le tracé (fig. 12, phase 1). Aucune identification chronologique ne peut être apportée pour les éléments de céramique.

##### La seconde phase d'occupation

###### Le mobilier céramique

La céramique recueillie dans les vestiges de la dernière occupation se révèle de faible quantité : un lot de 251 tessons pour un poids total de 1,8 kg. La répartition du mobilier exprime une grande disparité entre les différents vestiges d'habitat ainsi qu'au sein même de chaque aménagement (fig. 12, phase 2). Le fossé d'enclos représente 52 % de l'apport en céramique, dont presque 44 % sont exclusivement issus des sondages à la hauteur de l'interruption nord-ouest de l'entrée. Le reste comporte des tessons isolés et émoussés. Le bâtiment a livré 35,5 % de la totalité du mobilier, mais 32 % des céramiques se trouvaient piégées dans une fosse postérieure à la construction : la fosse 179 qui recoupe la



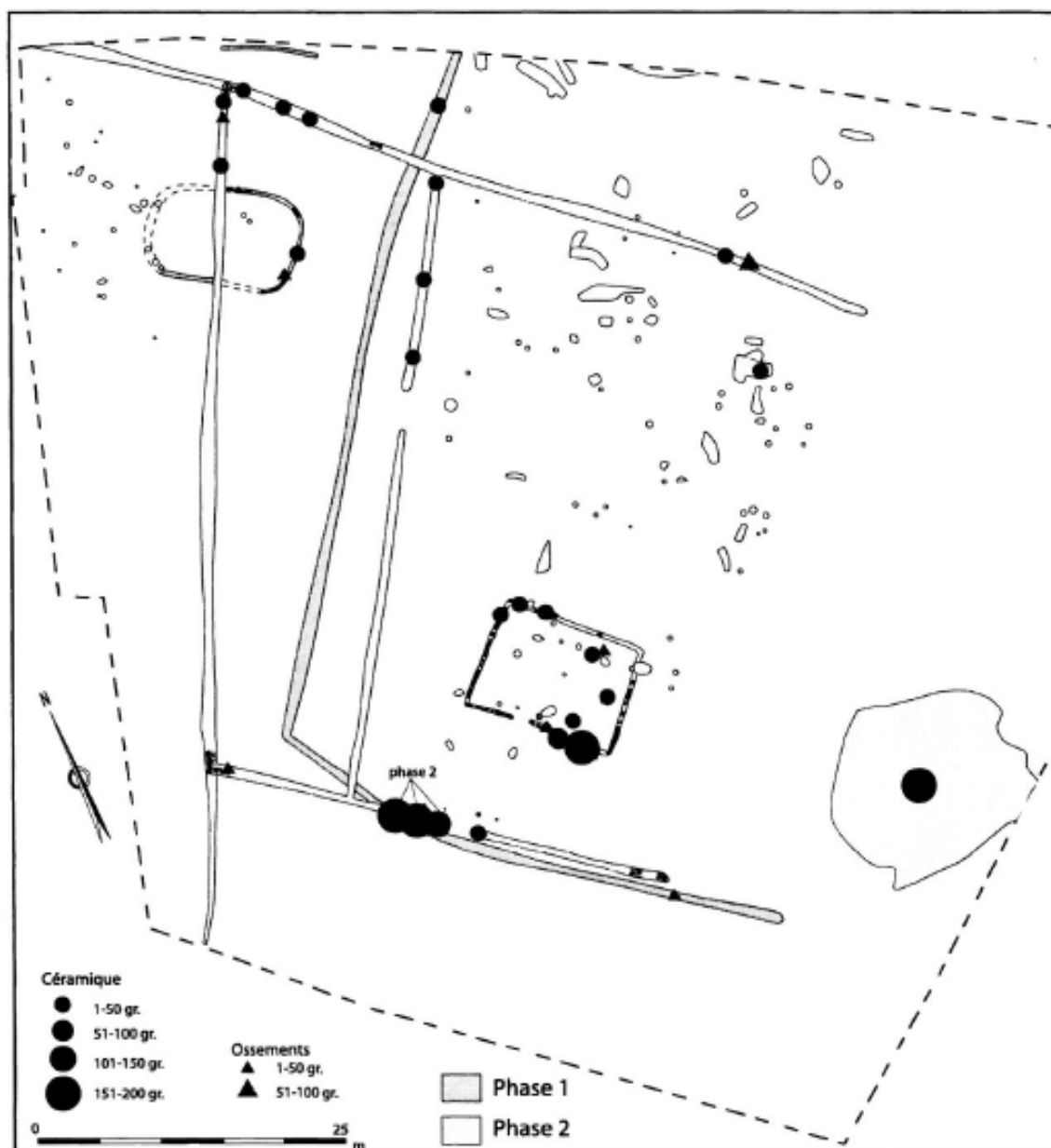


Fig. 12 : Neuville-près-Sées «Les Ruisseaux» : répartition du mobilier.  
Fig. 12: Distribution of the artefacts.

tranchée de fondation au sud-ouest. Le fossé de séparation interne a livré 4 % des tessons, tandis que les aménagements secondaires - les fosses et trous de poteaux dans la partie nord-est de l'enclos domestique - sont largement sous représentés avec seulement 0,5 % de la céramique, soit un tesson isolé dans la fosse 13 et un fragment millimétrique non prélevé dans un trou de poteau (cf. tab. 1).

Dans l'ensemble céramique, seule une dizaine de fragments répond à des formes identifiables.

- L'élément n° 1 (fig. 13), issu de la fosse 13, est une lèvre effilée d'un récipient à faible diamètre en pâte modelée brun-gris. Le dégraissant est

constitué de fines paillettes de mica et d'éléments quartzeux (analyse à l'œil nu).

- Le fragment n° 2, de la fosse 145 du bâtiment, comporte un fond plat avec bourrelet d'assise, orné de trois incisions concentriques sur la face inférieure. La céramique est tournée et constituée d'une pâte noirâtre glauconieuse fine.

- Les éléments n° 3 et 4 proviennent de la mare 139. Il s'agit de fonds plats de céramiques modelées. Le premier est façonné en pâte brun-gris au dégraissant micacé moyen ; le deuxième est en pâte brun-beige claire avec un abondant dégraissant de mica et d'éléments quartzeux de taille moyenne à grosse. Ces fragments ont été

	N° structure	Nombre tessons	Pourcentage
<b>Fossé d'enclos</b>	St. 10	10	4 %
	St. 70	7	3 %
	St. 100	4	1 %
	St. 160	110	44 %
<b>Fossé interne</b>	St. 80	10	4 %
<b>Bâtiment :</b>	tranchée St. 150	3	1 %
	fosse St. 145	3	1 %
	trou de poteau St. 151	1	0,5 %
	trou de poteau St. 158	4	1 %
	fosse postérieure St. 179	81	32 %
<b>Fosse d'habitat</b>	St. 13	1	0,5 %
<b>Mare</b>	St. 139	17	7 %
<b>TOTAL</b>		<b>251</b>	<b>100 %</b>

Tabl. 1 : Répartition quantitative de la céramique par structure.  
Table 1 : Quantitative distribution of ceramics, per feature.

trouvés en association avec des éléments de panse en pâte modelée orangée claire de facture gallo-romaine (non dessinés).

- Le récipient n° 5, issu de la tranchée de fondation du bâtiment, montre une forme tronconique en pâte modelée brun-rouge avec des inclusions de bioclastes de module moyen à gros.

- Le fragment n° 6, de la fosse 179, postérieure au bâtiment, comporte une lèvre légèrement éversée en pâte modelée noirâtre avec des inclusions de glauconie.

- Le fond plat n° 7, issu du même contexte, est modelé à partir d'une pâte glauconieuse de couleur brun-rouge. Ces deux éléments ont été trouvés en association avec deux fragments de panse d'amphore en pâte beige orangée claire (non dessinés), similaires aux fragments n° 10 et 11.

- Le récipient n° 8 provient du fossé d'enclos 160 de la section au nord-ouest de l'entrée. Il s'agit d'une forme au profil légèrement sinueux avec un épaulement mouluré. La pâte est modelée, brun-noir avec un dégraissant calcaire moyen. Une forme moulurée semblable est signalée dans le département de l'Orne à Buré «La Harache», site de La Tène finale (Forfait et Hincker, 1999, p. 93, fig. 43). Elle trouve également des parallèles aussi bien dans la Sarthe à Vivion «La Pièce de Bildoux» (Besnard-Vauterin, 1999, type 1B) que dans le Calvados à Quetteville «La Gohaigne» (Lepaumier, 2002) et à Mondeville «L'Etoile» (Besnard-Vauterin *et al.*, 1996), tous contextes de La Tène finale.

- Le petit fragment de panse n° 9, issu du même contexte, est intéressant pour son décor linéaire horizontal incisé sur la face externe. Il s'agit d'une céramique tournée brun-noir avec des inclusions fines de quartz et de glauconie.

- Les fragments n° 10 et 11, provenant du même endroit que les deux éléments précédents, concernent le col et le fond d'une amphore de type Dressel 1A, en pâte beige orangée claire.

Ce corpus très limité ne permet pas d'élaborer une étude typo-chronologique, telle qu'on l'aurait souhaitée pour une région dont les productions céramiques du second Age du Fer sont encore si

peu étudiées. Les quelques formes identifiables autorisent seulement un calage chronologique de l'occupation, qui se place dans un contexte de La Tène finale. Cette datation semble en accord avec la céramique indigène qui, avec 20 % à 25 % de poteries tournées, est représentative pour cette période.

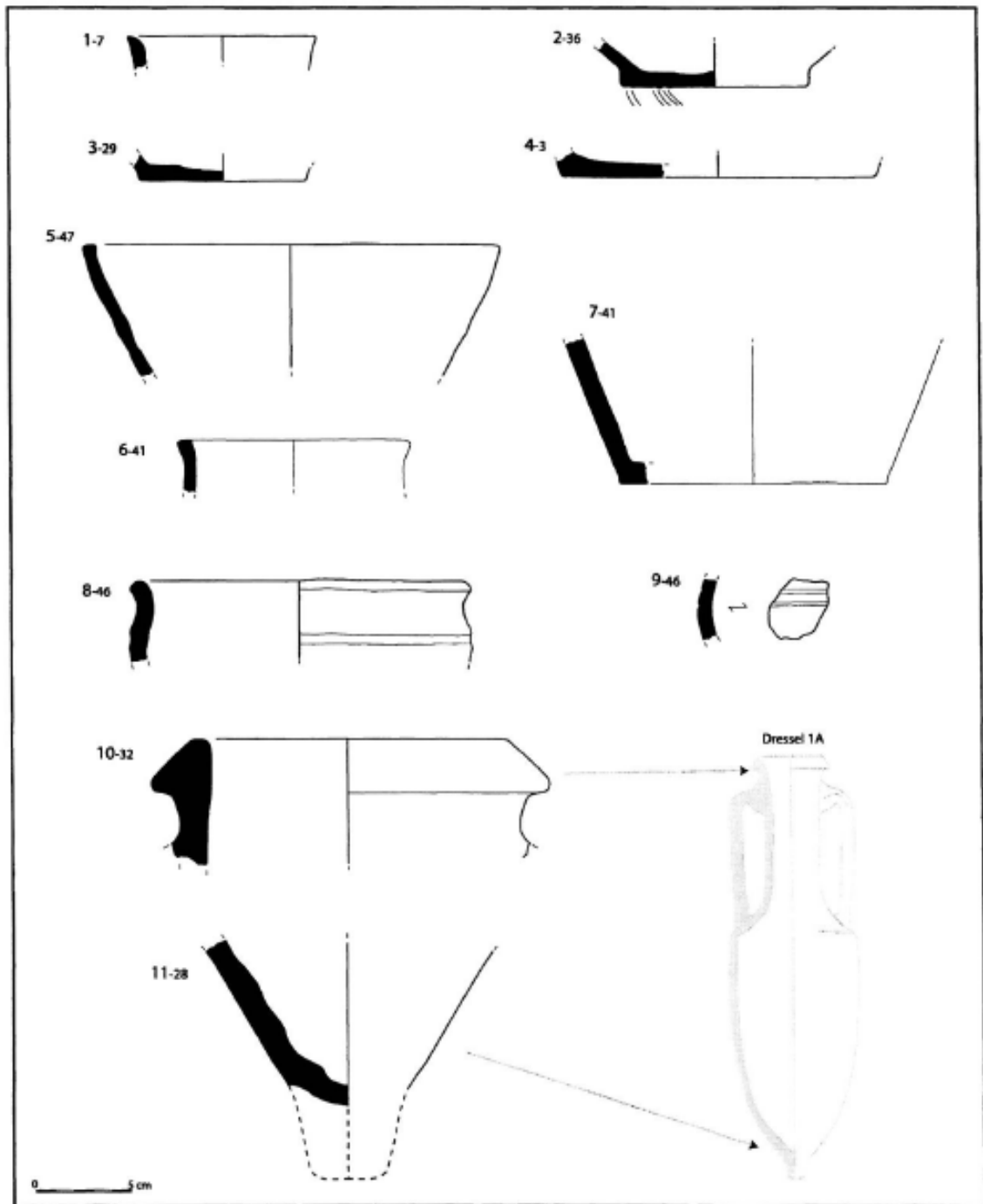
S'il est difficile d'établir des liens chronoculturels avec des entités céramiques des régions limitrophes à défaut d'un registre morphologique diversifié, des parallèles peuvent être dressés au niveau des types de pâtes avec les productions céramiques du Pays d'Auge, où les pâtes glauconieuses sont largement dominantes par rapport aux fabrications à partir d'argiles à inclusions bioclastiques typiques de la Plaine de Caen. A Neuville-près-Sées, les pâtes à inclusions de glauconie représentent environ 45 % du lot, suivies par 35 % de pâtes à dégraissant micacé mêlé ou non à des inclusions quartzueuses. Des céramiques à base d'argiles bioclastiques ne comptent que pour 20 % de l'ensemble. Le lot étant trop restreint, une étude pétrographique des pâtes, telle que celle réalisée sur des corpus calvadosiens, ne peut être envisagée dans l'état actuel de la recherche pour déterminer s'il s'agit d'importations ou de fabrications locales à partir d'argiles ornaies.

#### Les restes osseux

Le matériel osseux n'a été rencontré qu'en très faible quantité : il se résume à 29 restes totalisant 190 gr. Le fossé d'enclos a livré 19 fragments, tandis que 9 restes sont issus de la fosse 179 recoupant le bâtiment. Un ultime élément provient de la fosse 145 de ce dernier. Les os sont tous fragmentés et incomplets et ne permettent pas une identification.

## V - Conclusion

La fouille de Neuville-près-Sées au lieu-dit «Les Ruisseaux» a été réalisée sur l'emplacement d'un petit établissement de la fin de l'époque gauloise, à travers un modeste décapage de



196

Fig. 13 : Neuville-près-Sées «Les Ruisseaux» : La céramique (1, fosse 13 ; 2, fosse 145 ; 3 et 4, mare 139 ; 5, tranchée de fondation 150 ; 6 et 7, fosse 179 ; 8 à 11, fossé d'enclos 160).  
 Fig. 13 : Ceramics (1, ditch 13 ; 2, ditch 145 ; 3 & 4, pond 139 ; 5, foundation ditch 150 ; 6 & 7, ditch 179 ; 8 - 11, enclosure ditch 160).

7000 m<sup>2</sup>. Une première installation a eu lieu sous la forme d'un enclos incomplet, auquel s'associe sans doute un bâtiment en bois dont la tranchée de fondation des poteaux de parois constitue la seule trace conservée. Des comparaisons régionales incitent à placer cette occupation dans un contexte chronologique de La Tène moyenne ou finale. L'installation suivante, la principale,

est datée de La Tène finale. Il s'agit d'un enclos trapézoïdal d'une surface de 2400 m<sup>2</sup> avec l'amorce d'un parcellaire. L'habitat est délimité sur trois côtés par une palissade, éventuellement renforcée d'un talus, qui est implantée dans une tranchée où subsistent les empreintes de poteaux. La face sud-est de l'habitat semble avoir été délimitée par une structure disparue. Il

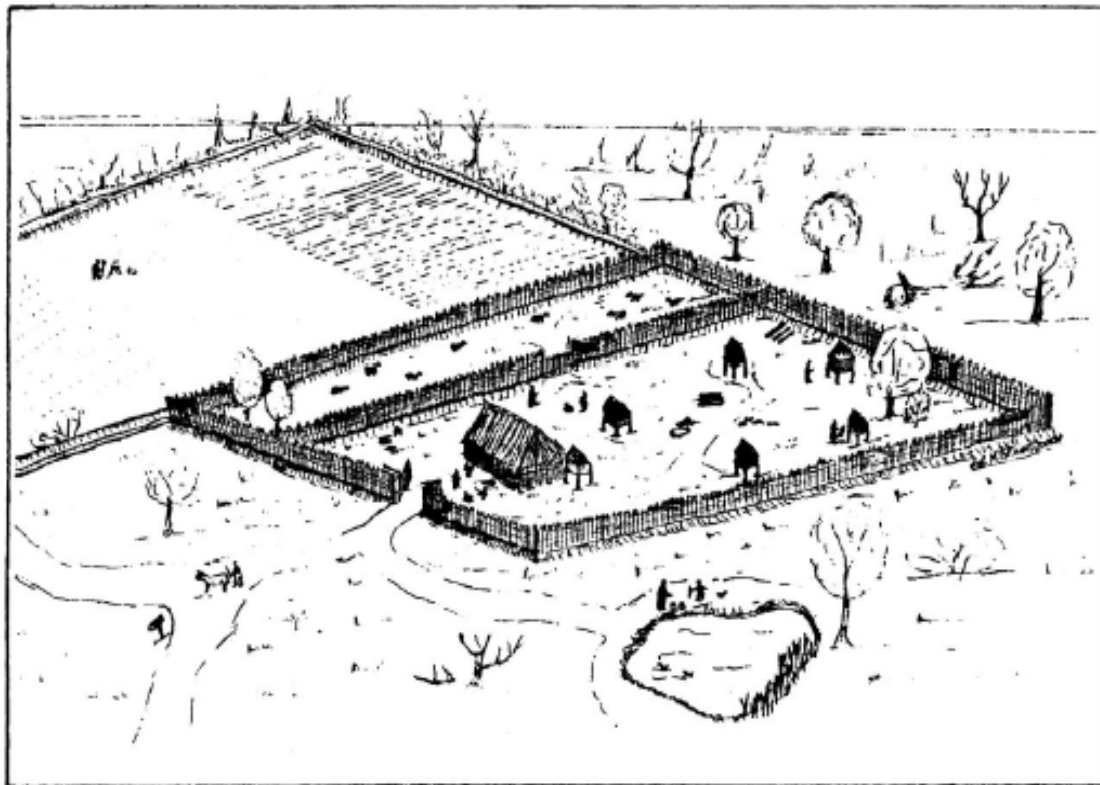


Fig. 14 : Neuville-près-Sées «Les Ruisseaux» : reconstitution graphique de la ferme du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (dessin M. Besnard / INRAP).  
Fig. 14: Graphic restoration of the first century BC farm.

est fort plausible qu'un talus y ait été érigé avec les terres extraites d'une mare située au sud-est. L'espace interne de l'enclos est subdivisé par une palissade séparant l'aire résidentielle d'un espace interprété comme parc à bétail. L'entrée principale de la ferme, sur le côté sud-ouest, se situe dans l'axe d'une maison rectangulaire de 108 m<sup>2</sup> de superficie. La construction, en bois, a laissé des traces sous la forme d'une tranchée d'implantation d'une paroi fondée sur des poteaux serrés. Des regroupements de quatre à cinq trous de poteaux dispersés autour du bâtiment correspondent vraisemblablement à l'emplacement de petits greniers pour le stockage des récoltes. Des structures fossoyées comme des silos ou des caves de stockage, telles qu'elles sont connues sur les établissements agricoles de la Plaine de Caen, sont ici absentes, le terrain humide étant défavorable à la conservation souterraine des denrées.

L'intérêt de la fouille consiste en la vision globale d'une petite ferme gauloise, unique dans ce genre aux alentours de Sées et l'une des rares ayant pu être fouillée dans le département de l'Orne. Morphologiquement, l'enceinte trapézoïdale s'inscrit dans une esquisse de typologie d'enclos établie pour l'ouest de la Gaule sous le terme d'«enclos trapézoïdaux à entrée axiale» (Naas, 1999, p. 55-56, fig. 32). Ce type se définit par

des enclos de forme géométrique caractéristique et de faible superficie, ainsi que par une certaine organisation interne. Des enclos de ce type sont signalés dans tout le nord-ouest de la France pour la fin de l'Age du Fer et l'hypothèse d'un modèle commun de la «ferme gauloise» est évoquée (Leroux *et al.*, 1999, p. 56). En Haute-Normandie, on peut citer à titre d'exemple des fermes à Veauville-le-Baons, Saint-Aubin-Routot, Gremonville et Cottevrard sur le tracé de l'A29 (Blancquaert *et al.*, 1996), ainsi qu'à Avrilly (fouille G. Guillier), Ivry-la-Bataille et Piseux dans l'Eure (Le Borgne *et al.*, 2002, p. 32 et 37). On les rencontre aussi dans la vallée de l'Yonne en Seine-et-Marne (Gouge et Séguier, 1994, p. 61), dans le Val-d'Oise à Herblay (Delétang, 1999, p. 57), ainsi que dans le Morbihan à Baud et Crédin (Naas, 1999, p. 56). Plus près, un enclos similaire est connu à Thaon dans le Calvados (San Juan *et al.*, 1999, p. 138), alors que la majorité des établissements laténiens dans la Plaine de Caen montre des enclos rectangulaires souvent emboîtés ou accolés et d'envergure bien plus importante. Ces derniers sites diffèrent également de Neuville-près-Sées par le caractère ouvert et puissant de leurs fossés d'enceinte, sans doute doublés de talus palissadés, et ceci en opposition à notre enclos palissadé, simple et de faibles dimensions.

La ferme de Neuville-près-Sées montre la particularité d'appartenir à un type spécifique appelé «enclos à partition interne» (Naas, 1999, p. 58, fig. 37). Il se caractérise par la présence d'un ou plusieurs fossés internes permettant d'organiser l'espace en zones bien différenciées et séparées, comme des parties résidentielles et des aires closes pour le bétail. Cette façon d'organiser l'espace clos étant bien répandue, en particulier pour les enclos de superficie moyenne, on se restreindra à établir des parallèles à un niveau départemental avec les sites de Buré «La Houssaye» et «La Sarthe» (Forfait et Hincker, 1999, fig. 34 et 36).

### Bibliographie

AUBRY, B., 1999 - *Autoroute A 28. Section Alençon - Le Mans - Tours. Commune de Vivoin «La Petite Némérie»* (rapport de fouille déposé au S.R.A. des Pays-de-la-Loire).

BERNOUIS, P., 1999 - *Carte archéologique de la Gaule. L'Orne*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, p. 58.

BESNARD-VAUTERIN, C.-C., ALLART, E., BESNARD, M. et HÉRARD-DUMONT, A., 1996 - *Mondeville «L'Etoile»*. Site III (document final de synthèse déposé au S.R.A. de Basse-Normandie).

BESNARD-VAUTERIN, C.-C., 1999 - La céramique de La Tène. In : MAGUER, P. et alii : *A28 Section Alençon - Le Mans - Tours. Vivoin «La Pièce de Bildoux»* (rapport de fouille déposé au S.R.A. des Pays-de-la-Loire), p. 50-65.

BESNARD-VAUTERIN, C.-C. et BESNARD, M., 2000 - Les habitats laténiens des Veys «Le Haut Clos» et de Saint-Pellerin «La Fourchette II». *L'archéologie dans la Manche. Fouilles et recherches récentes (1990-1999)*. Saint-Lô, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche (Etudes et Documents n° 13), p. 133-147.

BESNARD-VAUTERIN, C.-C. (à paraître) - Un habitat de La Tène finale à l'époque gallo-romaine sur la ZAC de Beaulieu à Caen (Calvados). *Revue archéologique de l'Ouest*.

BLANCQUAERT, G. et DESFOSSÉS, Y., 1994 - Les établissements ruraux de l'Age du Fer sur le tracé de l'autoroute A 29 (Le Havre - Yvetot). In : BUCHSENSCHUTZ, O. et MENIEL, P. (dir.) : *Les installations agricoles de l'Age du Fer en Ile-de-France*. Paris, Presses de l'Ecole normale supérieure (Etudes d'Histoire et d'Archéologie n° 4), p. 227-254.

BLANCQUAERT, G., ROUGIER, R. et DESFOSSÉS, Y., 1996 - *Les gisements protohistoriques sur le tracé de l'autoroute A 29 (Le Havre - Saint-Saëns)* (document final de synthèse déposé au S.R.A. de Haute-Normandie).

DECHEZLEPRÊTRE, T., COUSYN, P., LÉON, G., PAEZ-REZENDE, L. et ROUGIER, R., 2000 - Architecture des bâtiments de l'Age du Fer en Haute-Normandie. In : MARION, S. et BLANCQUAERT, G. (dir.) : *Les installations agricoles de l'Age du Fer en France septentrionale*. Paris, Presses de l'Ecole normale supérieure (Etudes d'Histoire et d'Archéologie n° 6), p. 321-338.

DELÉTANG, H., 1999 - *L'archéologie aérienne en France. Le passé vu du ciel*, Paris, Errance, 171 p.

GAUTIER, M., 1999 - Les parcellaires associés aux enclos. In : LEROUX, G. et alii. (op. cit.), p. 64-68.

GOUGE, P. et SEGUIER, J.-M., 1994 - L'habitat rural de l'Age du Fer en Basse et à la confluence Seine - Yonne (Seine-et-Mame) : un état des recherches. In : BUCHSENSCHUTZ, O. et MENIEL, P. (dir.) : *Les installations agricoles de l'Age du Fer en Ile-de-France*. Paris, Presses de l'Ecole normale supérieure (Etudes d'Histoire et d'Archéologie n° 4), p. 45-69.

FORFAIT, N. et HINCKER, V., 1999 - Buré «La Houssaye» et «La Sarthe». In : BERNOUIS, P. (op. cit.), p. 90-93.

JAHIER, I., BESNARD-VAUTERIN, C.-C., LEPAUMIER, H., PARIS, P., RENAULT, V., SAN JUAN, G., DRON, J.-L., HINCKER, V. et FORFAIT, N., 2000 - Les bâtiments des habitats de l'Age du Fer en Basse-Normandie : panorama des découvertes. In : MARION, S. et BLANCQUAERT, G. (dir.) : *Les installations agricoles de l'Age du Fer en France septentrionale*. Paris, Presses de l'Ecole normale supérieure (Etudes d'Histoire et d'Archéologie n° 6), p. 339-357.

LE BORGNE, V., ETIENNE-EUDIER, A., LE BORGNE, J.-N., EUDIER, P. et DUMONDELLE, G., 2002 - *Archéologie aérienne dans l'Eure*. Paris, éditions Page de Garde, 101 p.

LE GAILLARD, L., 2003 - *Autoroute A 88, section Argentan sud - Sées* (document final de diagnostic archéologique déposé au S.R.A. de Basse-Normandie).

LEPAUMIER, H., 2002 - Les sites gaulois de Quetteville. Première approche pour une nouvelle définition du territoire des *Lexovii* avant la Conquête. *Bulletin de la Société historique de Lisieux*, 52, p. 5-15.

LEROUX, G., GAUTIER, M., MEURET, J.-C. et NAAS, P., 1999 - *Enclos gaulois et gallo-romains en Armorique*. Rennes, RAO (coll. Documents archéologiques de l'Ouest), 335 p.

MÉNILLET, F., GÉRARD, J. (et coll.), 1997 - *Carte géologique de la France (1/50 000). Notice explicative de la feuille de Sées*, Paris, BRGM, 103 p.

NAAS, P., 1999 - Les enclos : essai de typologie et organisation des réseaux de clôture. In : LEROUX, G. et alii. (op. cit.), p. 51-62.

PARIS, P., 1997 - Saint-Gatien-des-Bois «Le Vert Buisson». *Bilan scientifique de la région Basse-Normandie 1996*. Caen, Direction régionale des Affaires culturelles, p. 61-62.

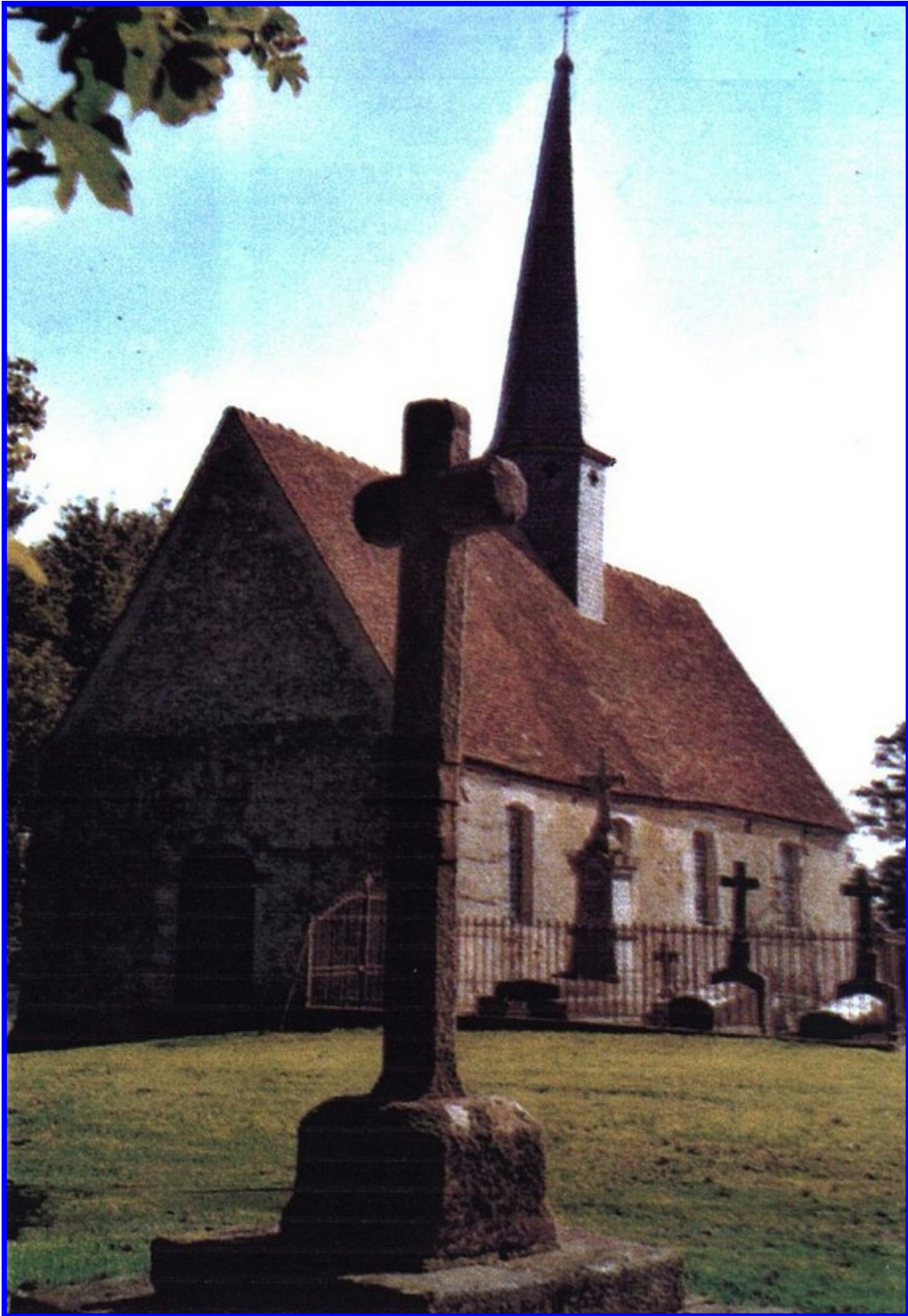
RENAULT, V., 1997 - Montgardon «La Bannerie». *Bilan scientifique de la région Basse-Normandie 1996*, Caen, Direction régionales des Affaires culturelles, p. 80.

ROY, E., NICOLAS, E., GAUBERT, L., CHEREL, A.-F. et PAITIER, H., 2003 - *Découverte d'une petite zone d'habitat isolée du deuxième Age du Fer (abandonnée à La Tène Moyenne) à Quessoy dans les Côtes-d'Armor*. (document final de synthèse déposé au SRA de Bretagne).

SAN JUAN, G., MENIEL, P., MATTERNE-ZECK, V., SAVARY, X et JARDEL, K., 1999 - L'occupation gauloise au nord-ouest de Caen. L'évaluation en sondage du plateau de Thaon (Calvados). *Revue archéologique de l'Ouest*, 16, p. 131-194.

TANGUY, D., CHEREL, A.-F. et LE REST, G., 2000 - Le site d'habitat de l'Age du Fer de Kerven Teignouse (Inguinél, Morbihan). *Revue archéologique de l'Ouest*, 17, p. 143-173.

Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN  
Avec la collaboration de Michel BESNARD  
INRAP Basse Normandie  
Boulevard de l'Europe,  
14450 BOURGUEBUS



**Église Saint-Paterne de Montrond**

L'église **Saint-Pierre Saint-Jean et Saint-Paterne de Montrond** était une église paroissiale située à Neuville-près-Sées dans l'Orne en France.

## Historique

À l'origine un prieuré est construit vers 1270, dépendant de l'abbaye Saint-Martin de Sées. Ce prieuré est devenu une église paroissiale. À la Révolution, le desservant partit en exil pendant plusieurs années et n'a retrouvé son église qu'en 1801. En 1802 le diocèse décide de la fusion de la paroisse avec celle de Neuville-près-Sées. La fusion des communes ne s'est faite que 20 ans plus tard. L'église de Montrond, appartenant alors à la commune de Neuville, fut mise en vente comme grange en 1824. Elle est alors devenue patrimoine privé. L'acheteur ne pouvant l'exploiter en raison du mauvais état des chemins, elle a été revendue en 1826 à Pierre Simon Le Conte qui exploitait la célèbre jumenterie de La Moisière (Montrond). Depuis cette date, par le jeu de successions, elle est restée dans le patrimoine des familles Forcinal et Bozo. L'église, désaffectée, est appelée « La Chapelle de Montrond ». À l'occasion de travaux de sauvegarde et d'entretien, des peintures murales ont été découvertes et datées des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. La totalité de l'église (y compris les peintures murales) a été inscrite sur l'inventaire des monuments historiques le 27 septembre 1979<sup>1</sup>.

## Éléments remarquables

Peintures murales des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles

Pots acoustiques

Cloche de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle

Vitraux de François Rouan



# Histoire de la chapelle de Montrond (ancienne commune réunie à Neuville)

Extrait site « Généawiki »



## Histoire de la commune

Cité en 1096, Montrond fut un centre réputé pour l'élevage du cheval.



## Patrimoine

Lieu classé Monument historique Lieu inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques

Types du lieu : Édifice de culte

Période historique : XIIIe s. et XIVE s.

L'église de Montrond dépend à l'origine de l'Abbaye saint Martin de Sées, puis va devenant paroissiale, elle sera rattachée à la paroisse de Neuville-Près-Sées en 1802 par décision de l'évêché. Un décret de la sorte ne cessera de faire les gorges chaudes et de créer des polémiques entre habitants de Montrond comme de l'évêché, tant et si bien que des cérémonies religieuses vont y avoir lieu de façon sporadique, on a même écho d'inhumations clandestines.

La commune de Montrond ne sera rattachée à celle de Neuville qu'en 1820. Des rattachements de la sorte n'ont rien d'exceptionnels dans le diocèse ou dans le département, on compte plus d'une centaine de paroisses et de communes qui vont subir le même sort, vraisemblablement pour des raisons économiques. On retrouve un document concernant Montrond précisant que « la commune ne possédant ni dortoir, ni cabaretier, ni boucher », ne pouvait subvenir aux besoins de la commune ainsi qu'aux frais d'entretien de l'église et du presbytère, comme de son « desservant ».

En 1824 Neuville échangera le presbytère et l'église de Montrond à l'un de ses habitants monsieur Beulavon, mais quel est l'objet de l'échange ? Mystère encore aujourd'hui. Cet échange, on le sait doit permettre au nouvel acquéreur de transformer l'église en grange et le presbytère en logement. Malheureusement, ou heureusement, les chemins sont si mauvais que le propriétaire remettra les bâtiments en vente en 1826. Il fera affaire avec monsieur Pierre-Simon Le Conte, ce « montrondais » exploite alors une jumenterie à la Moisière, considérée comme une des meilleures maison d'élevage de pays du Merlerault.

Pierre-Simon Le Conte souhaite que l'église redevienne un lieu de culte et voudrait conserver le cimetière de ses ancêtres. Depuis lors, l'église est entrée dans le patrimoine attaché à La Moisière, sera transmise, par le jeu des alliances à la famille Constant Forcinal, puis Paul Bozo.

### Le trésor insoupçonné

Georges Bozo, l'un de ses fils en assure l'entretien et entreprend des travaux de restauration en 1978. C'est à ce moment que sont mises au jour des fresques, mais il vaut mieux parler de peintures murales ici puisque la fresque est une technique bien spécifique qui demanderait une analyse scientifique. Elles seront classées par la préfecture du département en janvier 1979.

La qualité et l'intérêt artistique vont être minutieusement étudiées par le docteur spécialiste Jean Fournée. En fin connaisseur des fresques il analysera les peintures et les datera de la fin XIIIe ou début XI-<sup>e</sup> siècle.

Les découvertes ne s'arrête pas là, à l'occasion des travaux, l'on découvre également des poteries, sur les murs nord et sud du chœur.



Pourquoi des poteries dans les murs ?

Ce sont ce que l'on appelle des Pots acoustiques ou Pots de résonance : ils sont placés dans le mur même, dans différentes inclinaisons, pour rendre un son particulièrement remarquable dans l'édifice. Dans une église, l'acoustique est importante pour la qualité du chant et des cérémonies religieuses, les pots améliorent nettement la qualité sonore de l'édifice. La résonance est ainsi supprimée.

En en trouve 19 dans l'église de Rochefort en Terre dans le Morbihan...

Cette technique gréco-romaine, que l'on retrouve notamment dans les théâtres antiques, serait venue en Normandie par le biais des Vikings après être remontée dans les pays scandinaves par la Russie et la Pologne...

Toutes ces découvertes, ces vestiges, vont faire parler de l'église saint Paterne de Montrond et vont attirer de nombreux visiteurs. Ceux-ci conseillent à Georges Bozo de faire poser des vitraux pour atténuer la lumière entrant par les baies, qui risque de ternir les peintures.

De nouvelles peintures transparentes : les vitraux

Un cadeau de lumière

Georges Bozo va donc chargé son fils Dominique de rechercher la solution convenant le mieux au site, à l'édifice et aux peintures. Dominique Bozo, connaissant bien, par ses fonctions au ministère des affaires culturelles, le milieu des peintres contemporains, concerné par l'art du vitrail fait appel à François Rouan. On retrouve d'ailleurs des notes sur ses créations dans la chapelle sur son site.

L'artiste est très vite emballé par l'endroit, les peintures et l'authenticité du monument, enthousiaste, il promet de s'intéresser au projet.

En 1986, devant l'ampleur des travaux qu'il faut envisager et afin de préserver ce monument historique, de le conserver et de le léguer aux générations futures, Georges Bozo et son épouse ainsi que leurs cinq enfants vont créer l'association de l'église saint Paterne de Montrond (association loi 1901).

Pour le centenaire de Georges Bozo en 1998, sa famille et ses amis lui offrent en cadeau, une participation pour le premier vitrail. Le contact sera donc repris avec François Rouan, il dessine alors les cartons des six vitraux et les offre à l'association en hommage à Dominique Bozo, décédé en 1993.

L'association reçoit ce somptueux cadeau et décide de concrétiser le souhait de Georges Bozo en commandant aux ateliers Jacques Simon de Reims, dirigés par Benoît Marcq, la pose des six vitraux.

La visite est possible, il faut s'adresser au syndicat d'initiative de Sées



NEUVILLE, près SEES. - Cascade du Vieux Moulin

Edition Rény, buraliste, Rue Montjaloux, 4 Sées



NEUVILLE, près Sées (Orne) — Le Bois Josselin

Fred. Thomme-Radiguny, éd., Sées (Orne)



Haras de Montrond

Le Bois Josselin Vue aérienne



## Histoire du Château de Neuville

L'origine et la construction de ce château n'est pas très ancienne.

Au regard de la maçonnerie réalisée et des moellons taillés du soubassement, on peut estimer cette construction relativement moderne autour de 1900.

Cet édifice sans caractère particulier est assez vaste au milieu d'un grand terrain éloigné de tout autre habitation.

Grace au petit Neveu de l'ancien propriétaire Mr Lannes et de l'aide de Madame le Maire de Neuville

Nous pouvons en déduire que ce Château fut la propriété de Monsieur Marcel Schulmeister et de Madame Adrienne Schulmeister vers 1911. Marcel Schulmeister fut tué en 1914 à la guerre à Lavancie (Pas de Calais)

Madame Arienne Schulmeister se remariera avec Monsieur Maurice Caillau à Neuville le 29 mars 1917

Monsieur Caillau décédera en 1960, Adrienne décèdera en 1967.

On ne connaît pas la date de cession ni le propriétaire du château, il fut utilisé en orphelinat, probablement dénommé « Orphelinat saint Godegrand » du nom d'un ancien évêque de Sées.

Cet orphelinat fut fermé autour des années 1970; La propriété aujourd'hui délaissée, semble être utilisée pour la chasse. Elle appartient à une société civile immobilière.



*Neuville-près-Sées. —* Chapelle dédiée à Saint-Joseph, sise au bord de la route de Sées au Merlerault. Ce pieux sanctuaire construit aux frais et par les soins de Michel-Vital Lhomer, curé de Neuville, a

324

VIE DE MONSIEUR ROUSSELET

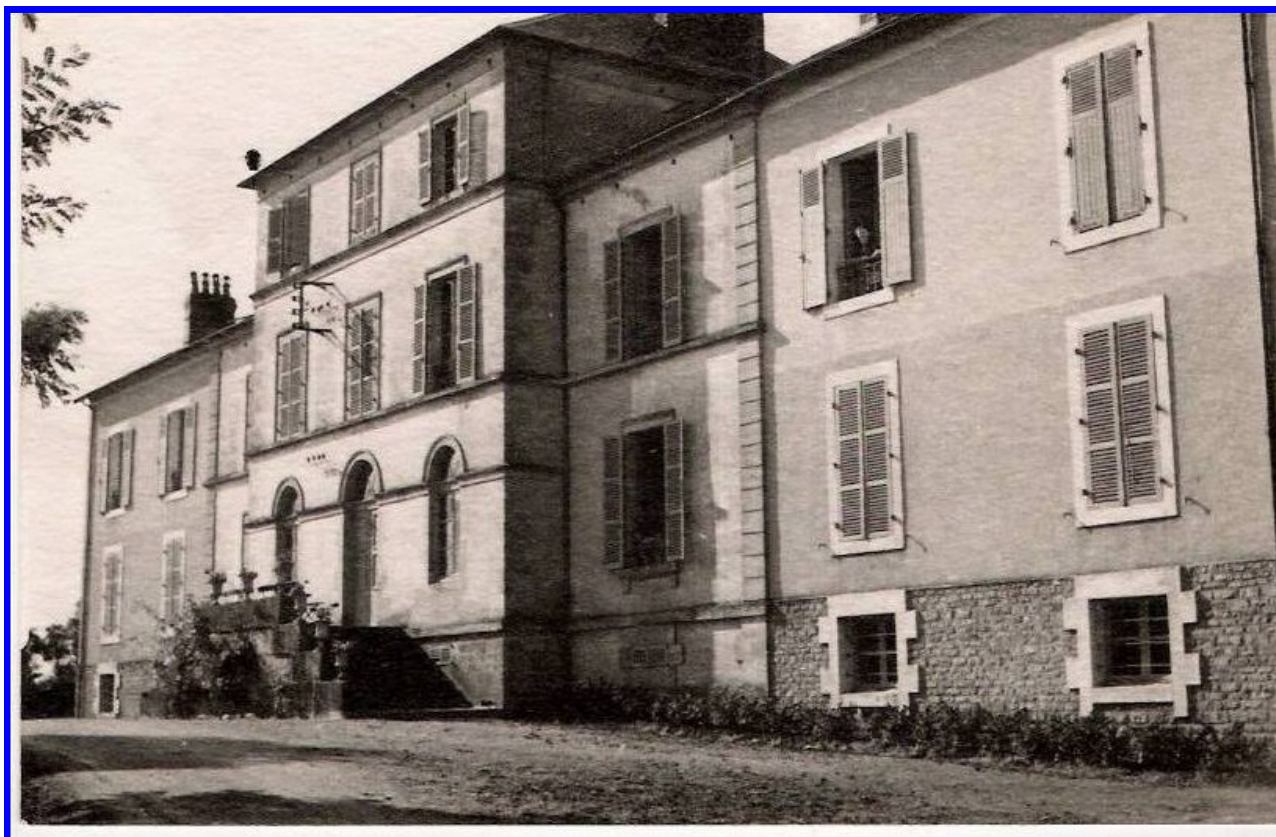
été béni par Mgr Rousselet, le 28 mai 1865. Le fondateur est inhumé devant la porte d'entrée.

Plaque commémorative des soldats de la guerre 1914-1918 située dans l'église de Neuville près Sées

Le nom de Monsieur Marcel Schulmeister apparaît en premier de la liste



Vues du Château de Neuville près Sées



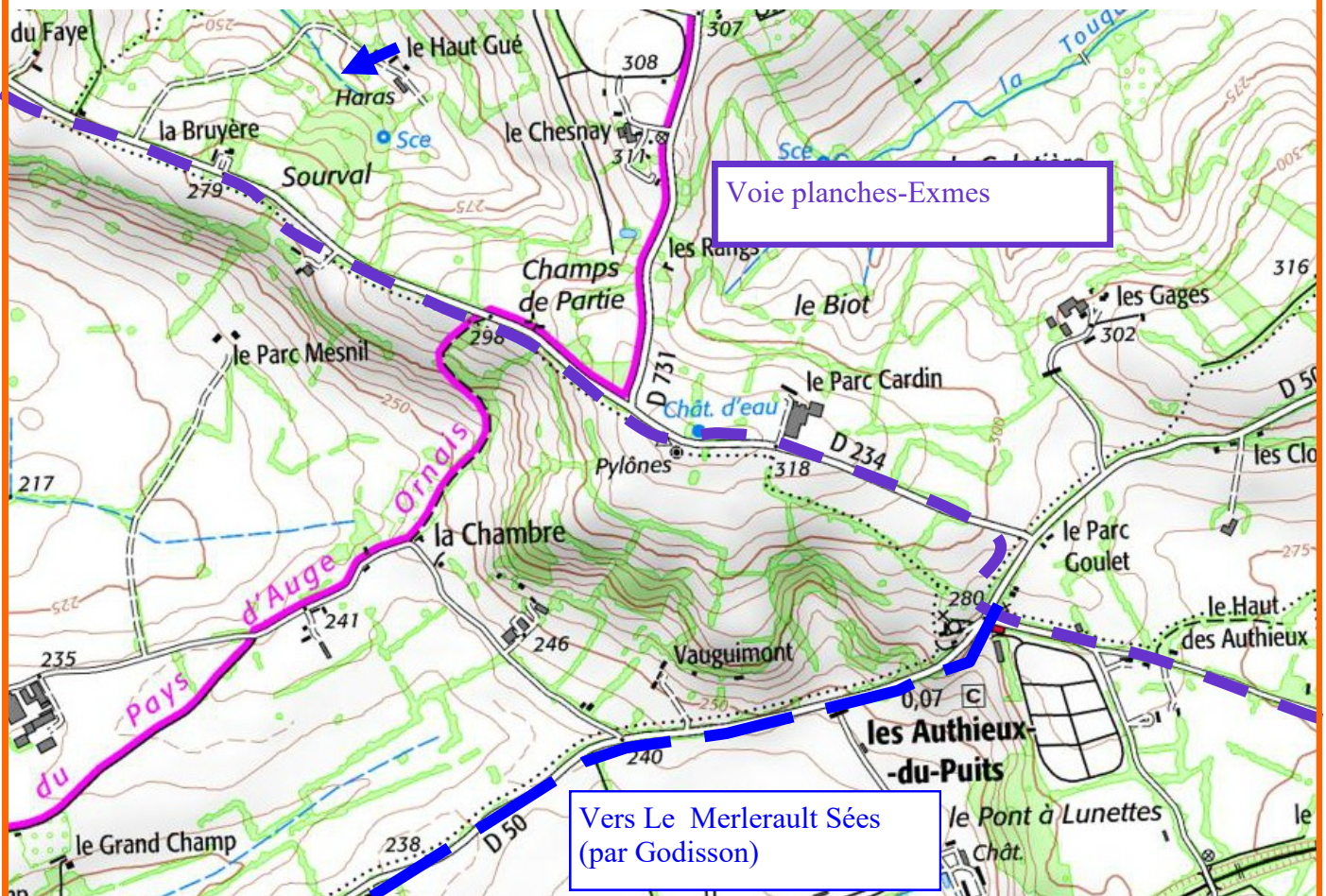
## Chemin Romain à Neuville Près Sées

Extrait du document « Les voies Romaines dans l'Orne réalisé par Rbn

A Neuville, transite la voie antique et chemin Romain Les Authieux du Puits Sées. (Sées fut une cité Romaine) C'est toujours la meme voie qui existe (aujourd'hui Route départementale) qui a été modifiée au fil de l'évolution.

Enfin on employa encore alors les pavés cubiques en caillou, mais plus spécialement comme pavage extérieur. La route de Sées au Merlerault était ainsi pavée et il n'y a que quelques années que ces pavés ont été enlevés entre Neuville et Montrond. Sur la route de Sées à Saint-Laurent, près de la ferme du Hamel, on voit encore les traces d'un pavage ancien, mais il est en dalles de pierres blanches. Quant au pavage des habitations, avant le XI<sup>e</sup> siècle, il était généralement en briques et succédait à la mosaïque et la remplaçait là où elle n'était pas employée (4).

Tel fut le pavage à l'époque gallo-romaine, en ce qu'il a eu de plus remarquable en notre pays.









Manoir et exploitation agricole Neuville *Images archives Orne*



Chapelle de Neuville près Sées    Chapelle construite par le curé de Neuville, Michel-Vital Lhomer (*avec ses deniers*). Le monument à été béni par Mgr Rousselet le 28 mai 1805. Le fondateur est inhumé devant la porte d'entrée.  
*Images archives Orne*

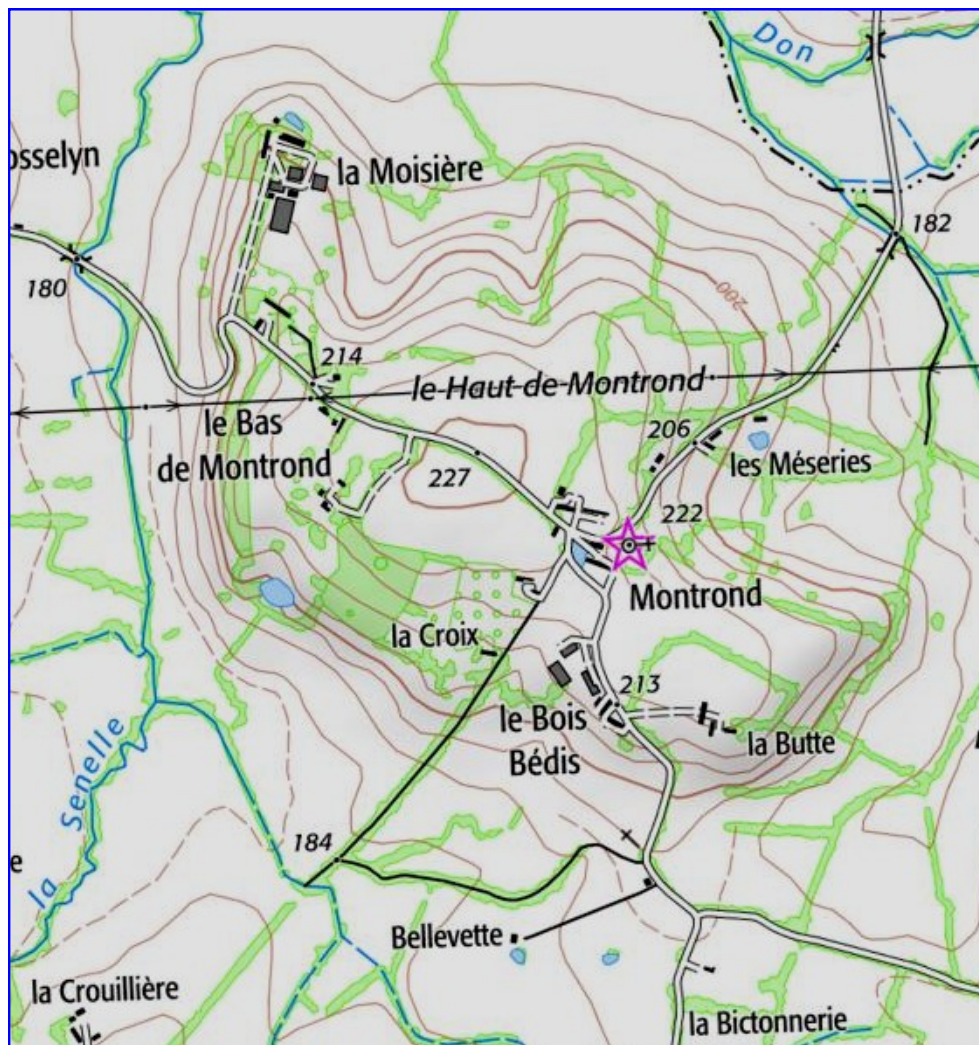


Neuville: En haut l'ancien presbytère situé au bourg

En bas Motte féodale. Les archives de l'Orne situent ce lieu « aux Ramées »

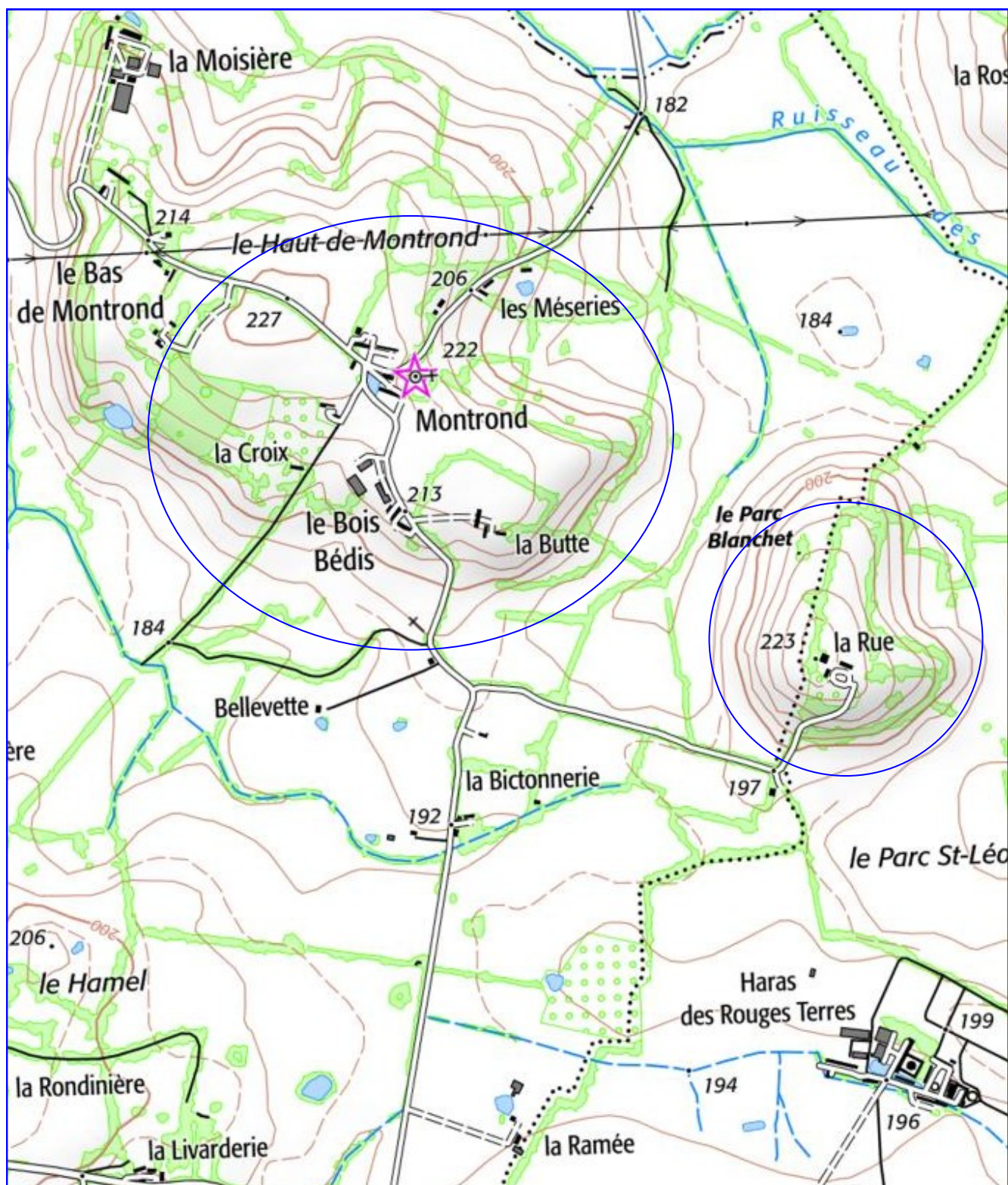


Sur la hauteur de la colline de Montrond, (227m) pour une dénivellation par rapport aux berges de la rivière locale de 46 mètres-une partie de la vue de l'ancien bourg



Colline de la rue (223 m) près de Montrond cette superbe colline se trouve en partie sur Monrond, de l'autre de St Léonard des Parcs.  
La propriété au sommet bénéficie d'une vue extraordinaire





L'élevage du cheval, la sélection pour améliorer la race fut depuis fin 1700 l'activité principale de ce lieu. La qualité des éleveurs associés aux riches herbages de l'endroit ont permis une excellente réputation de ce qui était appelé « Les chevaux du merlerault ».

Le haras du pin qui fut d'abord installé au Merlerault (au tout début) aura probablement contribué à cette aventure.

Aujourd'hui, sur la colline et au alentours, le cheval est toujours bien présent.

**Le haras du bois Josselin porté a la lumière est désormais, inscrit dans l'histoire grâce notamment, à la jument « Bélina Josselin » Qui a gagné le prestigieux prix d'Amérique en 2019**



Ouest-France  
François BOSCHER.  
Publié le 02/04/2021 à 18h00

## **Hippisme. Fille de Bélina Josselyn et de Ready Cash, Liza est née en Normandie**

« Liza Josselyn » est née ce vendredi 2 avril 2021 à Neuville-près-Sées, dans l'Orne. Particularité de la pouliche ? Sa mère, « Bélina Josselyn », a remporté le Prix d'Amérique en 2019, tout comme son père en 2011 et 2012, un certain « Ready Cash »...

Les fées des courses hippiques se sont sans doute penchées sur le berceau de la petite *Liza Josselyn*. Ou plutôt sur son box, car il s'agit d'une pouliche qui est née ce vendredi 2 avril 2021, au haras du Bois Josse-

à  
-



Liza Josselin et sa mère, Bélina, ce vendredi après-midi. | DR

lyn,  
Neu-  
ville  
près-

**La maman « Bélina » a désormais donné vie à sa fille « Lisa »**



La petite Liza Josselyn et son illustre maman, Bélina Josselyn. | DR

## **Papa et maman, c'est l'Amérique !**

La pouliche présente la particularité peu commune d'avoir des géniteurs tous deux vainqueurs du Prix d'Amérique ! Sa mère, *Bélina Josselyn*, a remporté l'épreuve internationale de trot attelé en 2019 (plus deux autres fois sur le podium), alors que son père n'est autre que le légendaire *Ready Cash*, vainqueur des éditions 2011 et 2012.

Un grand coup de chapeau à toute l'équipe du Haras